## MRC Coaticook

# Rapport annuel 2023





Schéma de couverture de risques en incendie

Année 3

#### Rédaction

Jonathan Garceau, à la fois Coordonnateur en sécurité incendie au sein de la MRC de Coaticook et Directeur du Service incendie de Compton

#### **Approbations**

Benoit Sage, Directeur de la Régie Intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook

Benoit Roy, Président du Comité de sécurité publique (CSP)

Membres du Comité de sécurité publique au sein de la MRC

Membres du Conseil de la MRC de Coaticook

Municipalités locales

Sous la direction et avec la collaboration de la greffière et directrice générale adjointe (DGA) de la MRC, Madame Nancy Bilodeau qui est également la responsable des dossiers de sécurité publique au sein de la MRC.

#### Copies déposées

Direction générale des municipalités de :

**Barnston-Ouest** 

Coaticook

Compton

Dixville

East Hereford

Martinville

Saint-Herménégilde

Saint-Malo

Saint-Venant-de-Paquette

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Stanstead-Est

Waterville

MSP, Direction régionale de l'Estrie

#### Mot du président



À titre d'élu responsable des dossiers de sécurité publique au sein du Conseil de la MRC de Coaticook, je suis fier de vous faire part des activités qui ont été effectuées sur le territoire de la MRC, en 2023, en matière de sécurité incendie et de vous présenter plus particulièrement le bilan sommaire des données sur les réalisations, les interventions, les pertes matérielles ainsi que les activités de prévention.

Depuis l'adoption du tout premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie par la MRC, en 2007, l'amélioration du déploiement des Services de sécurité incendie (SSI) et d'importantes bonifications en matière de prévention et de protection incendie ont été réalisées sur notre territoire. La priorité est et doit demeurer la sécurité et celle-ci passe par l'éducation et la prévention ! La MRC et les municipalités s'affairent à répondre aux exigences du ministère de la Sécurité publique afin de diminuer les incidents ainsi que les pertes matérielles et financières pouvant en découler.

Tel que le stipule l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* (*RLRQ*, chapitre *S-3.4*), la MRC et les municipalités qui la constituent doivent préparer un rapport d'activités annuel en lien avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Produire un bilan annuel est une étape qui assure une réflexion sur les réalisations passées et projette certaines actions pour le futur, dans un contexte d'amélioration continue. Afin de faciliter la démarche, un rapport unique sera transmis au MSP, mais celui-ci est entériné par une résolution de chacune des municipalités, ainsi que la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook.

Je tiens à souligner l'excellent travail accompli par les équipes en place dans la mise en œuvre des actions du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) et souhaite féliciter les pompiers au sein des différents services de sécurité incendie (SSI) pour leur dévouement, leur résilience et leurs efforts constants afin d'assurer la protection de la population. L'inexistence d'institution scolaire en région offrant la formation de préventionniste est un enjeu qui complique le recrutement pour notre MRC, nous devrons donc être innovants afin d'atteindre nos objectifs liés à la prévention en 2024.

Bonne lecture!

Benoît Roy

Président du Comité de sécurité publique Maire de Saint-Malo

## TABLE DES MATIÈRES

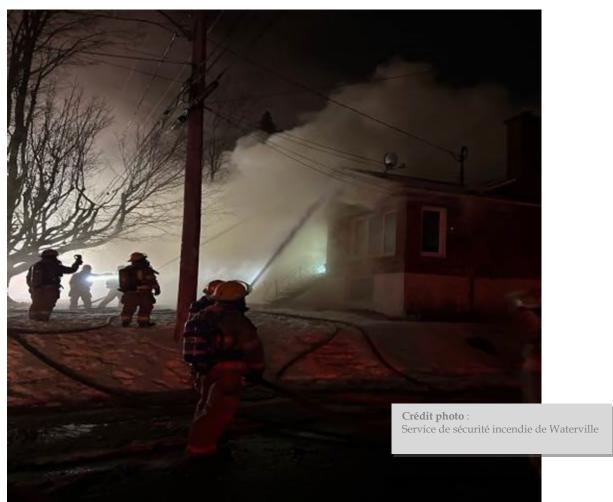
INTRODUCTION	8
1 PORTRAIT DE L'AUTORITÉ	<u>s</u>
1.1 DESCRIPTION DU TERRITOIRE	C
1.2 PROTECTION INCENDIE ACTUELLE	
1.3 RESSOURCES FINANCIÈRES	
1.4 RESSOURCES MATÉRIELLES	
1.4.1 Alimentation en eau	
1.4.2 Casernes et véhicules d'intervention	
1.4.3 Effectif et formation du personnel en sécurité incendie	
1.4.4 Horaires de garde des SSI de la MRC de Coaticook	
1.4.5 Accidents de travail	
1.5 COMMUNICATIONS	
1.6 TEMPS DE TRAITEMENT DES APPELS	26
2 PRÉVENTION	27
2.1 RÉGLEMENTATION MUNICIPALE	27
2.2 AVERTISSEURS DE FUMÉE	28
2.3 SITUATIONS PARTICULIÈRES	
2.4 INSPECTION DES RISQUES PLUS ÉLEVÉS	
2.5 EXERCICES D'ÉVACUATION	
2.6 PLANS D'INTERVENTION	
2.7 PROGRAMME DE SENSIBILISATION DU PUBLIC	33
3 INTERVENTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE	34
3.1 Type d'interventions	34
3.2 NOMBRE DE POMPIERS PAR APPEL	37
3.3 DÉPLOIEMENT DES SERVICES INCENDIE	38
3.4 RÉPARTITION DES APPELS	39
4 INCENDIES	42
4.1 NOMBRE ET TYPES D'INCENDIES	42
4.2 Pertes humaines et matérielles	44
4.3 ANALYSE DES INCENDIES DE BÂTIMENT	
4.4 VALEUR DU MATÉRIEL SAUVEGARDÉ LORS D'INCENDIES	
4.5 ALARMES INCENDIE	49
5. INDICATEURS DE PERFORMANCE	51
CONCLUSION	E1



#### **LISTE DES FIGURES**

Figure 1-1: Secteurs d'intervention de chacun des SSI ainsi que le SSI prévu en entraide automatique	12
Figure 1-2 : Pourcentage du budget municipal alloué à l'incendie	16
FIGURE 1-3: DÉPENSES EN INCENDIE PAR HABITANT POUR CHACUNE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC	17
Figure 1-4 : Dépenses en incendie par 100 \$ RFU, pour chacune des municipalités	17
Figure 2-1 : Avertisseurs de fumée manquants ou déficients	29
Figure 2-2 : Détecteurs de monoxyde de carbone manquants ou déficients	29
FIGURE 3-1 TEMPS DE DÉPLOIEMENT MOYEN PAR MUNICIPALITÉ	39
Figure 4-1: Taux d'incendie par 1000 habitants (territoire de la MRC)	43
FIGURE 4-2: PERTES MATÉRIELLES ENTRE 2019 ET 2023	45

2



#### LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1-1: SUPERFICIE DE TERRITOIRE ET PÉRIMÈTRES D'URBANISATION	9
TABLEAU 1-2: POPULATION, RICHESSE FONCIÈRE ET BUDGET ANNUEL DES MUNICIPALITÉS	10
TABLEAU 1-3: NOMBRE DE BÂTIMENTS POUR CHAQUE CATÉGORIE DE RISQUE 2023	10
Tableau 1-4: Dessertes du territoire	11
TABLEAU 1-5: ENTENTES EN VIGUEUR	13
TABLEAU 1-6: DÉPENSES INCENDIE DES MUNICIPALITÉS EN 2023	15
Tableau 1-7 : Dépenses en sécurité incendie	16
TABLEAU 1-8: DISTRIBUTION EN EAU SUR LE TERRITOIRE	18
TABLEAU 1-9: LES POINTS D'EAU AVEC BORNE SÈCHE ACTUELS	18
TABLEAU 1-10: RESSOURCES MATÉRIELLES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE COATICOOK	19
TABLEAU 1-11: RESSOURCES MATÉRIELLES DES SERVICES INCENDIE À L'EXTÉRIEUR DE LA MRC	20
TABLEAU 1-12 : ÉQUIPEMENTS DES SERVICES INCENDIE	21
TABLEAU 1-13: NOMBRE D'EFFECTIFS DANS LES SERVICES INCENDIE PROTÉGEANT LA MRC DE COATICOOK	22
TABLEAU 1-14: FORMATION DES POMPIERS ET D'OFFICIERS	
TABLEAU 1-15: NOMBRE DE PERSONNES AYANT COMPLÉTÉ DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES	23
TABLEAU 1-16: NOMBRE DE POMPIERS AYANT REÇU DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES	
Tableau 1-17 : Heures de formation	
TABLEAU 1-18 : HEURES DE FORMATIONS SPÉCIALISÉES	
TABLEAU 1-19: PRATIQUES DES POMPIERS	
TABLEAU 1-20 : ACCIDENTS DE TRAVAIL	
TABLEAU 1-21 : CENTRALE DE RÉPARTITION DES APPELS D'URGENCE DESSERVANT LE TERRITOIRE	
TABLEAU 1-22 : TEMPS MOYEN DE TRAITEMENT DE L'APPEL SELON LA PÉRIODE DU JOUR	
TABLEAU 2-1 : RÈGLEMENT DE PRÉVENTION INCENDIE EN VIGUEUR DANS LA MRC DE COATICOOK	
TABLEAU 2-2: INSPECTIONS DES RISQUES FAIBLES	
TABLEAU 2-3 : SITUATIONS PARTICULIÈRES	
TABLEAU 2-4: INSPECTIONS PRÉVENTIVES DES RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	
TABLEAU 2-5 : PORTRAIT DES DEMANDES REÇUES PAR LE DÉPARTEMENT DE PRÉVENTION DE LA MRC DE COATICOOK	
TABLEAU 2-6 : EXERCICES D'ÉVACUATION	
TABLEAU 2-7 : PLANS D'INTERVENTION	
TABLEAU 2-8 : ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION EN SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC	
TABLEAU 3-1: INTERVENTIONS DES SSI	
TABLEAU 3-2 : ENTRAIDES DES SSI EN 2023	
TABLEAU 3-3 : NOMBRE MOYEN DE POMPIERS PAR APPEL	
TABLEAU 3-4 : TEMPS DE DÉPLOIEMENT PAR MUNICIPALITÉ	
TABLEAU 3-5: RÉPARTITION DES APPELS EN FONCTION DE L'HEURE	
TABLEAU 3-6: MOYENNE TEMPS D'ARRIVÉE DE LA FORCE DE FRAPPE	
TABLEAU 3-7 : FORCE DE FRAPPE POUR LES APPELS DE DÉSINCARCÉRATION	
TABLEAU 3-8: TEMPS DE MOBILISATION DES SSI	
TABLEAU 4-1 : TYPES D'INTERVENTIONS NÉCESSITANT UN DSI SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC EN 2023	
TABLEAU 4-2 : DSI COMPLÉTÉS PAR MUNICIPALITÉS EN 2023	
TABLEAU 4-3: NOMBRE D'INCENDIES PAR 1000 HABITANTS	
Tableau 4-4: Pertes reliées aux incendies	
TABLEAU 4-5: RÉPARTITION DES INCENDIES DE BÂTIMENTS SELON LE NIVEAU DE RISQUE	
TABLEAU 4-6: CAUSES DES INCENDIES DE BÂTIMENT AVEC PERTES AYANT FAIT L'OBJET D'UN DSI	
Tableau 4-7: Répartition des sources de Chaleur associées aux incendies de Bâtiments	
Tableau 4-8: Répartition des causes et des sources de chaleur associées aux incendies	
TABLEAU 4-9 : PERTE VERSUS LES PRÉSERVATIONS DE MATÉRIEL EN BÂTIMENT	
Tarifali 4-10 : Causes des alarmes	40

## **FAITS SAILLANTS 2023**



EFFECTIFS PROTÉGEANT LA MRC : 232



CASERNES SUR LE TERRITOIRE : 3



CASERNES TERRITOIRES LIMITROPHES: 7



NOMBRE D'INTERVENTIONS: 334



INCENDIE DE BÂTIMENTS : 21



NOMBRE DE VISITES DANS LES LOGEMENTS ET RÉSIDENCES : 1 309



Anomalies concernant les avertisseurs de fumée : 10%



ANOMALIE CONCERNANT LES DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE : 7%



NOMBRE D'INSPECTIONS DES RISQUES PLUS ÉLEVÉS : 274

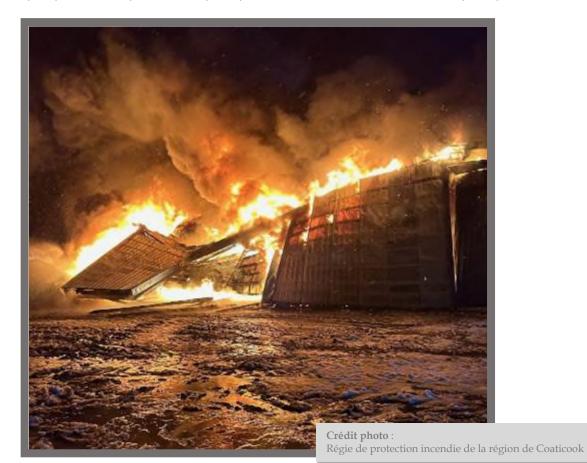
#### INTRODUCTION

Le rapport annuel en sécurité incendie contient des informations à jour au 31 décembre 2023 sur les services incendie œuvrant sur le territoire de la MRC de Coaticook. On y retrouve un inventaire des équipements et véhicules d'intervention, des points d'eau, ainsi que les ressources humaines disponibles, incluant leur niveau de formation.

Le chapitre 2 présente les activités de prévention réalisées en 2023, tandis que les chapitres 3 et 4 présentent des statistiques sur les interventions en incendie et autres, qui ont été effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023. Le chapitre 5 présente les indicateurs de performance suggérés par le ministère de la Sécurité publique tandis que le chapitre 6 présente les plans de mise en œuvre adoptés par les municipalités locales ainsi que la MRC de Coaticook.

L'analyse des statistiques présentées ici permettra de mieux cibler les actions de prévention et de sensibilisation à mettre en place et permettra également de mieux orienter les priorités en matière de sécurité incendie sur le territoire de la MRC.

Les statistiques utilisées pour la confection de ce rapport proviennent des rapports fournis par la Régie de protection incendie de la région de Coaticook ainsi que des services incendie de Compton et de Waterville. Certains rapports sont également fournis par la Régie incendie Memphrémagog Est et les services incendie de Saint-Isidore-Saint-Malo, de Sherbrooke et de Beecher Falls au Vermont. Les statistiques provinciales proviennent principalement du ministère de la Sécurité publique (MSP).



Rapport Annuel 2023

## 1 - PORTRAIT DE L'AUTORITÉ

#### 1.1 Description du territoire

La MRC de Coaticook est dotée de paysages bucoliques et vallonnés couvrant une superficie de 1 332 km² soit un peu plus de 10 % du territoire estrien. Elle est délimitée à *l'ouest* par la MRC de Memphrémagog, au *nord* par la Ville de Sherbrooke et par la MRC le Haut-Saint-François, au *sud* et à *l'est* par la frontière américaine (États du New-Hampshire et du Vermont). La MRC de Coaticook est située au centre-sud de la région administrative de l'Estrie (région 05) et constitue l'une des neuf autorités régionales de l'Estrie. La zone agricole permanente occupe 85 % de notre territoire. Huit des douze municipalités de la MRC comptent une zone agricole permanente occupant plus de 90 % de leur territoire. Notons que 60 % du territoire est sous couvert forestier, soit plus de 740 km², entièrement en domaine privé. Ces forêts sont surtout de peuplement de type feuillu et mélangé, avec quelques zones à majorité de résineux. Selon la classification du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le degré d'inflammabilité de ces types de combustibles varie de *très bas* (feuillus) à *élevé* (résineux).

Tableau 1-1: Superficie de territoire et périmètres d'urbanisation

Municipalités	Périmètre d'urbanisation Nombre	Périmètre secondaire Nombre	Superficie totale (km²)	Ratio Mun./MRC	Superficie des zones urbaines (km²)	Ratio urbain/ total
Barnston-Ouest	-	2	99,46	7,35%	0,571	0,58%
Coaticook	2	5	219,51	16,43%	10,500	4,80%
Compton	1	6	206,57	15,44%	4,771	2,32%
Dixville	1	1	76,61	5,72%	2,724	3,58%
East Hereford	1	2	72,71	5,37%	3,919	5,48%
Martinville	1	-	47,71	3,65%	0,735	1,51%
Saint-Herménégilde	1	-	165,78	12,75%	0,240	0,14%
Saint-Malo	1	1	131,72	9,71%	1,087	0,84%
Saint-Venant-de-Paquette	-	1	58,67	4,37%	0,290	0,50%
Sainte-Edwidge-de-Clifton	1	-	101,80	7,46%	0,487	0,49%
Stanstead-Est	-	1	114,22	8,38%	0,410	0,37%
Waterville	3	1	44,05	3,37%	2,733	6,10%
Sommaire :	12	20	1 338,81	100,00%	28,466	2,14%
Régie incendie Coaticook	4	6	563,7	42,1%	13,951	2,48%

La MRC de Coaticook compte une population de 19 227 citoyens. La majorité de celle-ci (76%) réside dans trois municipalités soient (en ordre décroissant), Coaticook, Compton et Waterville. Les autres citoyens sont dispersés dans les neuf autres municipalités rurales du territoire. Plus de la moitié des citoyens se situent dans le groupe d'âge 25 à 64 ans (51%). Les 0-14 ans représentent 16,8% de la population. Viennent ensuite les groupes 15-24 ans et les plus de 65 ans avec respectivement 11,4% et 20,7% de la population chacun¹.

<sup>\*</sup> Note explicative <sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec 2017

Le Tableau 1-2 présente la population, la richesse foncière et le budget annuel de chacune des municipalités, alors que le Tableau 1-3 présente le nombre de bâtiments pour chaque catégorie de risque. Ceci donne un bon aperçu de ce que l'on retrouve sur le territoire de la MRC.

Tableau 1-2: Population, richesse foncière et budget annuel des municipalités

Municipalités	Population <sup>2</sup>	RFU 2023 (\$)	Budget municipal annuel (\$)
Barnston-Ouest	573	182 968 768\$	1 652 025\$
Coaticook	9 008	1 598 830 223\$	20 477 931\$*
Compton	3 302	793 192 098\$	6 394 094\$
Dixville	760	177 759 384\$	1 606 311\$
East Hereford	288	68 175 644\$	769 971\$
Martinville	460	92 418 665\$	987 719\$
Saint-Herménégilde	721	272 253 468\$	1 865 904\$
Saint-Malo	494	151 051 496\$	1 784 489\$
Saint-Venant-de-Paquette	103	48 996 685\$	506 960\$
Sainte-Edwidge-de-Clifton	544	145 565 519\$	1 540 419\$
Stanstead-Est	636	244 024 543\$	1 756 422\$
Waterville	2 338	391 842 195\$	4 389 754\$
Total:	19 227	4 167 078 688\$	42 731 999\$
Régie incendie de Coaticook	11 033	2 194 408 594\$	25 490 565\$

<sup>\*</sup> Note explicative : Excluant Hydro-Coaticook

Tableau 1-3 : Nombre de bâtiments pour chaque catégorie de risque 2023

Tableda 1 3 . Nombre de bat	Classement du nombre de portes à inspecter selon les types de risques						
Municipalité	Faibles	Moyens	Éle	vés	Très élevés	Grand total	
	raibles	ivioyens	Agricoles	Autres	ires eleves	Grand total	
Barnston-Ouest	312	51	56	10	6	435	
Coaticook	2 954	828	218	211	258	4 469	
Compton	1 455	360	343	49	52	2 259	
Dixville	303	51	12	52	20	438	
East Hereford	152	50	14	16	14	246	
Martinville	213	41	37	8	8	307	
Saint-Herménégilde	599	33	52	5	9	698	
Saint-Malo	278	39	59	11	13	400	
Saint-Venant-de-Paquette	80	7	8	1	2	98	
Sainte-Edwidge-de-Clifton	188	67	94	9	9	367	
Stanstead-Est	371	67	105	7	4	554	
Waterville	720	80	46	40	52	938	
Total	7 625	1 674	1 044	419	447	11 209	
% des bâtiments	68%	14,9%	9,3%	3,7%	4%	100%	
Total Régie Coaticook	4 044	979	376	277	296	5 972	

Rapport Annuel 2023

<sup>\*</sup> Note explicative <sup>2</sup> Décret 1836-2023, Gazette officielle du Québec, 20 décembre 2023

#### 1.2 Protection incendie actuelle

La MRC de Coaticook compte trois services de sécurité incendie (SSI) sur son territoire soit le SSI de Waterville, le SSI de Compton ainsi que la Régie de protection incendie de la région de Coaticook. Des SSI des MRC limitrophes, de la Ville de Sherbrooke et même des États-Unis sont également appelés à intervenir sur le territoire de la MRC de Coaticook. Le Tableau 1-4 présente le mode de desserte du territoire alors que le Tableau 1-5 présente les ententes en vigueur. Une carte (Figure 1.1) illustre également les territoires d'intervention de chacun des SSI.

Tableau 1-4: Dessertes du territoire

Municipalités	Municipalités et/ou régies avec lesquelles une entente d'entraide est en vigueur
Barnston-Ouest	Régie Coaticook
Coaticook	Compton, RIME, Waterville, St-Isidore-de-Clifton
Compton	Régie Coaticook, Waterville
Dixville	Compton, Beecher Falls (Entente par la Régie Coaticook)
East Hereford	Régie Coaticook, St-Isidore-de-Clifton <sup>1</sup>
Martinville	St-Isidore-de-Clifton
Saint-Herménégilde	Beecher Falls (É-U) (Entente par la Régie Coaticook)
Saint-Malo	St-Isidore-de-Clifton, Beecher Falls (É-U)
Saint-Venant-de-Paquette	Régie Coaticook, St-Isidore-de-Clifton*
Sainte-Edwidge-de-Clifton	Compton, St-Isidore-de-Clifton (Entente par la Régie Coaticook)
Stanstead-Est	Derby Line (É-U), Régie Coaticook
Waterville	Compton, Régie Coaticook, RIME, Sherbrooke

<sup>\*</sup>Note explicative : Entente de protection supplémentaire en cas d'incident majeur ou de non-disponibilité du SSI de Beecher Falls.



Figure 1-1: Secteurs d'intervention de chacun des SSI ainsi que le SSI prévu en entraide automatique

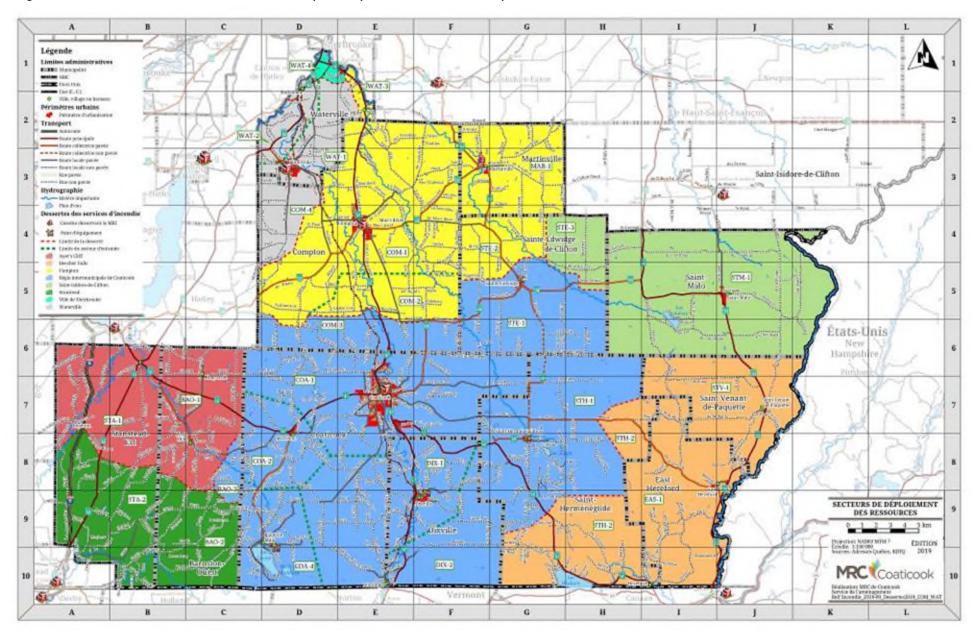


Tableau 1-5: Ententes en vigueur

Tableau 1-5 : Ententes en SSI ou municipalités	Entente avec SSI	Type d'entente					
	RIME	Entente d'aide mutuelle – 2020 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
	SSI Compton	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
Régie de protection incendie de la région de	SSI Beecher Falls	Contrat de service révisé annuellement, dernier renouvellement : janvier 2020.					
Coaticook	SSI St-Isidore	Entente d'aide mutuelle – 2008 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
	SSI Waterville	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement					
	SSI Waterville	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
SSI Compton	Régie de Coaticook	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
SSI Compton	RIME	Entente d'aide mutuelle – 2020 durée de 1 an renouvelable automatiquement .					
	SSI Saint-Isidore	Entente d'aide mutuelle – 2005 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
	SSI Compton	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
	SSI Sherbrooke	Entente de réciprocité 2016 – Renouvelable automatiquement					
SI Waterville	RIME	Entente d'aide mutuelle – 2020 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
	Régie de Coaticook	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
Barnston-Ouest	RIME	Entente intermunicipale – protection contre l'incendie 2019.					
Barriston-Ouest	SSI Coaticook	Entente d'aide mutuelle – 2013 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
	SSI Beecher Falls	Entente de service – couverture incendie, révisé en 2009. Renouvelable automatiquement.					
East Hereford	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2010 de 1 an renouvelable automatiquement.					
	Régie Coaticook	Entente de service – protection supplémentaire sur appel, 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
Martinville	SSI Compton	Entente de service – protection contre l'incendie 2002, renouvelable annuellement. Dernier renouvellement : 2023.					
Saint-Malo	SSI Beecher Falls	Entente de service – résolution 2009 – Renouvelable automatiquement.					
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2008 de 1 an renouvelable automatiquement.					
	SSI Beecher Falls	Entente de service – couverture incendie, révisée en 2009. Renouvelable automatiquement.					
Saint-Venant-de-Paquette	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2010 de 1 an renouvelable automatiquement.					
	Régie Coaticook	Entente de service – protection supplémentaire sur appel, 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.					
Stanstead-Est	RIME	Entente intermunicipale – protection contre l'incendie 2019.					

#### 1.3 Ressources financières

Le Tableau 1-6 présente les ressources financières allouées par les municipalités à la sécurité incendie. Comme il est difficile d'obtenir des montants séparés pour le fonctionnement, la prévention, les interventions et les investissements, les dépenses nettes en sécurité incendie constituent le meilleur indicateur. La quote-part de la MRC pour le service de prévention incendie est également incluse dans les dépenses. Quelques indicateurs sont également présentés au Tableau 1-7, soit le pourcentage du budget municipal consacré à l'incendie, les dépenses en incendie par habitant et par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU). Les figures 1.2 à 1.4 illustrent les différents indicateurs par municipalité, pour les trois dernières années.

Notons que les dépenses reliées à l'incendie en 2015 étaient de 124,98 \$ par habitant pour l'ensemble du Québec. Ce budget était toutefois moins important pour les municipalités de 5 000 à 25 000 habitants (90,75 \$ par habitant)<sup>3</sup>. Les dépenses moyennes en incendie dans la MRC de Coaticook sont en hausse en ce qui a trait aux dépenses par habitant, soit de 87,57\$ en 2023 par rapport à 77,11\$ par habitant l'an dernier (2022). Elles sont inférieures à la moyenne provinciale de sa catégorie, et nettement inférieures à la moyenne de l'ensemble de la province.



<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Source : Ministère de la Sécurité publique – statistiques sur les incendies déclarés en 2014

Tableau 1-6: Dépenses incendie des municipalités en 2023

Municipalités	Dépenses de fonctionnement, interventions <sup>1</sup>	Prévention <sup>2</sup>	Services extérieurs, ententes <sup>3</sup>	Achat camion et équipements <sup>4</sup>	Quote-Part MRC (Schéma et prévention)	Revenus en incendie 5	Total dépenses incendie en 2023	Total des dépenses incendie en 2022	Différence avec 2022
BAO	-	1 590\$	69 378\$	-	6 071\$	-	77 039\$	76 164\$	875\$
COA	936\$	-	396 369\$	-	69 937\$	30 427\$	436 815\$	391 153\$	45 662\$
СОМ	421 328\$	-	12 060\$	180 433\$	28 749\$	74 319\$	568 251\$	373 330\$	194 921\$
DIX	-	-	33 433\$	-	6 488\$	200\$	39 721\$	35 160\$	4 561\$
EAH	25 548\$	800\$	8 522\$	-	4 702\$	-	39 572\$	45 402\$	-5 830\$
MAR	-	-	61 469\$	-	4 107\$	-	65 576\$	56 536\$	9 040\$
STH	11 088\$	-	48 088\$	922\$	5 216\$	1 100\$	64 214\$	60 193 \$	4 021\$
STM	23 718\$	-	43 359\$	-	5 119\$	-	72 196\$	122 754\$	-50 558\$
STV	1 581\$	532\$	14 107\$	-	1 190\$	-	17 410\$	15 893\$	1 517\$
STE	-	-	26 338\$	3 000\$	8 095\$	1 100\$	36 333\$	35 862\$	471\$
STA	-	1 470\$	90 185\$	-	7 976\$	180\$	99 451\$	109 257\$	-9 806\$
WAT	139 148\$	478\$	16 683\$	12 402\$	10 178\$	11 789\$	167 100\$	190 565\$	-23 465\$
Total - MRC :	623 347\$	4 870\$	819 991\$	196 757\$	157 493\$	119 115\$	1 683 678\$	1 482 611\$	201 067\$
Régie Coaticook <sup>6</sup>	12 024\$	-	504 228\$	3 922\$	89 736\$	32 827\$	577 083\$	492 710\$	84 373\$
RIME <sup>7</sup>	-	3 060\$	159 563\$	-	14 047\$	180\$	176 490\$	185 421\$	-8 931\$

#### Notes explicatives:



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Coûts reliés aux interventions, pratiques, formations, entretien bâtiment, assurances, communication, l'entretien des véhicules, etc. inclus les intérêts, excluant les remboursements

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Coûts reliés à la prévention des risques faibles et moyens, les activités de sensibilisation, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les services extérieurs, ententes comprennent les montants que les municipalités donnent aux services incendie les desservants

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Inclus les dépenses en immobilisation

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Comprennent les revenus de location de bâtiment, les sommes reçues lors d'entraides, les réclamations à la SAAQ, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Somme des dépenses des municipalités de Coaticook, Dixville, Saint-Herménégilde et Sainte-Edwidge-de-Clifton

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Somme des dépenses des municipalités de Barnston-Ouest et Stanstead-Est

Tableau 1-7 : Dépenses en sécurité incendie

Municipalités	municipale	% des dépenses municipales allouées à l'incendie		tes en incendie abitant	Dépenses nettes / 100\$ RFU		
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	
BAO	4,6%	4,7%	134,45\$	132,92\$	0,04\$	0,06\$	
COA	2,1%	2%	48,49\$	43,42\$	0,03\$	0,04\$	
COM	8,8%	6,5%	172,09\$	113,06\$	0,07\$	0,07\$	
DIX	2,5%	2,8%	52,27\$	46,26\$	0,02\$	0,03\$	
EAH	5,1%	7,3%	137,40\$	157,65\$	0,06\$	0,08\$	
MAR	6,6%	4,9%	142,56\$	122,09\$	0,07\$	0,09\$	
STH	3,4%	2,2%	89,06\$	42,35\$	0,02\$	0,02\$	
STM	4,1%	6,3%	146,15\$	248,49\$	0,05\$	0,14\$	
STV	3,4%	4,6%	169,03\$	154,30\$	0,04\$	0,05\$	
STE	2,4%	2,6%	66,79\$	65,92\$	0,03\$	0,04\$	
STA	5,7%	6,6%	156,37\$	171,79\$	0,04\$	0,06\$	
WAT	3,8%	5,8%	71,47\$	81,51\$	0,04\$	0,07\$	
MRC de Coaticook	3,9%	3,7%	87,57\$	77,11\$	0,04\$	0,05\$	
Régie de Coaticook	2,3%	2,1%	52,31\$	44,66\$	0,03\$	0,03\$	
RIME	5,2%	5,6%	145,98\$	153,37\$	0,04\$	0,06\$	
Moyenne provinciale (2015)	0 à 5 000 habitants – 105,16\$ 9 000 à 10 000 habitants – 71,84\$ 5 000 à 25 000 habitants – 90,75\$ Provinciale : 124,98\$						

Figure 1-2 : Pourcentage du budget municipal alloué à l'incendie

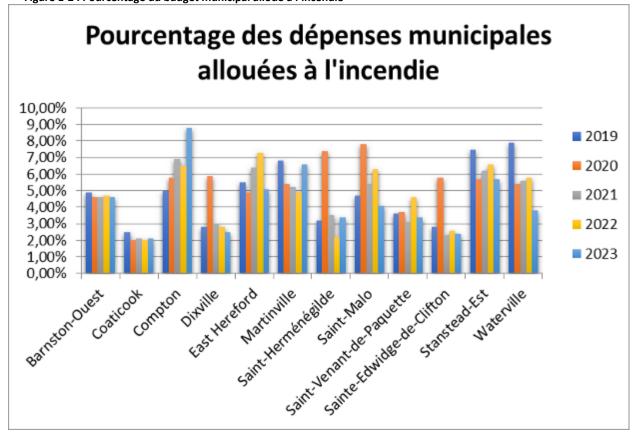


Figure 1-3: Dépenses en incendie par habitant pour chacune des municipalités de la MRC

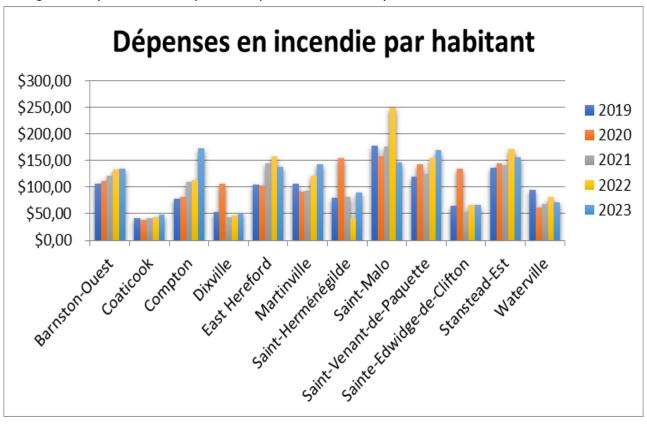
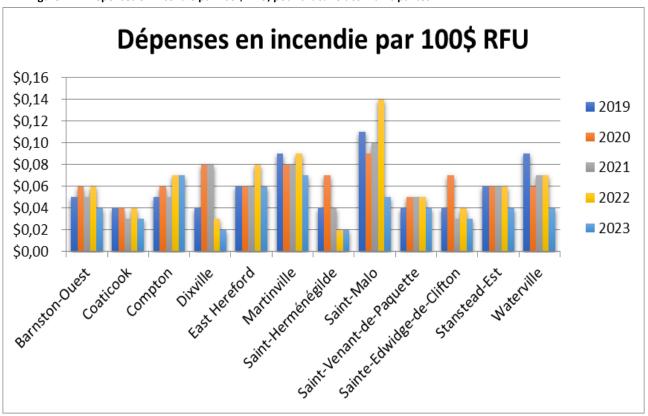


Figure 1-4: Dépenses en incendie par 100 \$ RFU, pour chacune des municipalités



#### 1.4 Ressources matérielles

#### 1.4.1 Alimentation en eau

Cette sous-section présente la couverture en eau offerte par le réseau d'aqueduc et les points d'eau présents sur le territoire de la MRC. Les municipalités font l'entretien de leur réseau bornes annuellement. Un travail important a été effectué pour mettre en place plusieurs bornes sèches sur le territoire. Le Tableau 1-8 illustre la distribution en eau sur le territoire, alors que le Tableau 1-9 présente les bornes sèches installées sur le territoire. Celles-ci doivent être entretenues et testées deux fois par année.

Tableau 1-8: Distribution en eau sur le territoire

	Réseau		Poteaux d'ince	% P.U. couvert/	Code de	Programme	
Municipalités	d'aqueduc avec poteaux d'incendie	Total	Conformes <sup>1</sup>	Pourcentage conformité du réseau	poteaux d'incendie conforme²	couleur NFPA 291	d'entretien (selon NFPA 25 et 291)
BAO	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
COA	2	317	317	100%	61,2%	Oui	Oui
COM	1	57	54	95%	27,9%	Oui	Oui
DIX	1	15	12	80%	26,9%	Oui	Oui
EAH	1	8	8	100%	6,7%	Oui	Oui
MAR	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
STH	1	5	4	80%	66,3%	Oui	Oui
STM	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
STV	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
STE	1	9	0	0%	52,3%	Non	Oui
STA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
WAT	1	73	71	97%	72,4%	Oui	Oui
Total	8	484	466	96%	38,2%	6	7

Notes explicatives:

Tableau 1-9 : Les points d'eau avec borne sèche actuels

Municipalités	Bornes sèches					
	Total actuel	P.U.	Hors P.U.			
Barnston-Ouest	2	1	1			
Coaticook	4	2	2			
Compton	2	1	1			
Dixville	0	0	0			
East Hereford	2	1	1			
Martinville	1	1	0			
Saint-Herménégilde *	4	0	4			
Saint-Malo	1	0	1			
Saint-Venant-de-Paquette	1	0	1			
Sainte-Edwidge-de-Clifton	1	1	0			
Stanstead-Est	2	0	2			
Waterville	1	0	1			
Total	21	7	14			

<sup>\*</sup>Note explicative : l'une des bornes d'East Hereford et Saint-Herménégilde a été installée conjointement et est seulement calculée dans la municipalité de Saint-Herménégilde

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Poteau répondant aux critères de 1 500 l/min à une pression minimum de 140 kPa

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Inclus les périmètres urbains secondaires

#### 1.4.2 Casernes et véhicules d'intervention

Les tableaux 1-10 et 1-11 dressent le portrait des casernes et de leurs véhicules d'intervention qui desservent la totalité du territoire de la MRC. La moyenne d'âge des camions qui se retrouvent dans la MRC de Coaticook est de 17 ans (2007). Il s'agit de la même moyenne d'âge pour les véhicules munis d'une pompe. La moyenne d'âge des véhicules des SSI extérieurs qui desservent la MRC de Coaticook est de 16 ans (2008). La moyenne d'âge est de 16 ans (2008) pour les véhicules munis d'une pompe. Le Tableau 1-12 présente les différents équipements que possèdent les services incendie de la MRC de Coaticook et ceux ayant à y intervenir.

Tableau 1-10: Ressources matérielles présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook

Tubleau I Io	. Ressources materielle	o present	co our ic t	erriton e de la mil	ie ac coatico	OK			
Services incendie	Type de véhicule	No de véhicule	Année	Capacité de pompage Gallon impérial / min (I/min)	Volume réservoir Gal Imp. (L)	Valves de vidange Po (cm) (C ou R)¹	Certification ULC ou NFPA	Attestation de performance ULC (après 15 ans, puis aux 5 ans)	Essais annuels
	Autopompe	204	2010	4777 l/min	3637 L	-	ULC	-	2023
Régie de protection	Autopompe- échelle	404	2007	4777 l/min	2 273 L	-	ULC	-	2023
incendie de la région de	Autopompe- citerne	304	2000	4777 l/min	11 365 L	25 CM C	ULC	-	2023
Coaticook	Unité d'urgence	1104	2006	-	-	-	-	-	2023
18, rue Adams,	Véhicule de service	804	2009	-	-	-	1	-	N/A
Coaticook	Bateau zodiac	1	2012	-	-	-	-	-	N/A
	VTT	-	2015	-	-	-	-	-	N/A
447, ch Chamberlain <b>Dixville</b>	Véhicule utilitaire	-	2005	-	-	-	-	-	N/A
795, rue Principale Saint- Herménégilde	Véhicule utilitaire	-	2007	-	-	-	-	-	N/A
1829, ch Tremblay, <b>Ste-Edwidge</b>	Véhicule utilitaire	1	2007	-	-	-	1	-	N/A
	Autopompe	271	2020	4777 l/min	11 365 L	25 CM C	ULC	-	2023
SSI de	Camion-citerne	1371	2007	-	15 000 L	25 CM R	ULC	-	2023
Compton	Unité d'urgence	1071	2007	-	-	-	-	-	2023
3, ch Cookshire,	Véhicule de service	871	2013	-	-	-	1	-	N/A
Compton	Argo	1471	2018	-	-	-	1	-	N/A
	Remorque	1971	2019	-	-	-		-	N/A
SSI de	Autopompe	251	2002	5 000 l/min	3 640 L	-	ULC	-	2023
Waterville 600, rue	Autopompe- citerne	351	2008	1932 l/min	10 000 L	30 CM C	ULC	-	2023
Principale sud, Waterville	Autobus	1951	2001	-	-	-	1	-	2023

Note explicative : C=Carrée R=Ronde

Tableau 1-11 : Ressources matérielles des services incendie à l'extérieur de la MRC

Table	1-11 . NE33UU	es materielles des ser		are a read	/	voir )	nge R)¹	JIC	de ULC puis	slis
Service	e incendie	Type de véhicule	No de véhicule	Année	Capacité de pompage Gallon impérial min (I/min)	Volume réservoir Gal Imp. (L)	Valves de vidange Po (cm) (C ou R) <sup>1</sup>	Certification ULC ou NFPA	Attestation de performance ULC (après 15 ans, puis aux 5 ans)	Essais annuels
		Autopompe	221	2000	4 546 l/min	4 546L	-	ULC	2022	2023
		Véhicule de service	521	2000	-	-	-	-	-	N/A
	Caserne 1	Camion-citerne	321	1996	2 273 I/min	13 638L	27,5 R	-	-	2023
Est	425 rue Dufferin,	Unité de service	1025	2000	-		-	-	-	N/A
e .	Stanstead	Autopompe-citerne	625	2010	2 273 l/min	9 092L	-	ULC	2022	2023
) gc	Staristead	Véhicule de soutien	821	2019	-	-	-	-	-	N/A
ıagı		VTT	1425	2006	-	-	-	-	-	N/A
rém		Autopompe	623	2024	4 546 l/min	6 819L	-	ULC	2024	N/A
ф		Véhicule de service	1023	2008	-	-	-	_	-	N/A
Régie incendie Memphrémagog de l'Est	Caserne 3	Camion-citerne	323	2013	-	14 093L	25,4 C	-	2022	2023
e ≥	958 rue Main,	Véhicule de soutien	823	2019	_	-	-	_	-	N/A
ibdi	Ayer's Cliff	Bateau zodiac	1823	2013	-	-	_	_	_	N/A
nce	,		523	2017	-	_	_	_	-	-
ie i		Unité d'urgence Véhicule état-major	101		-	-	-	-	-	2023 N/A
Rég	Caserne 4	Autopompe-citerne	624	2019 2012	- 6 819 l/min	6 819L	10 C	ULC	2022	2023
	2, Ch. North				0 819 1/111111	0 8131				
	Derby, North Hatley	Véhicule de service	824	2008	-	-	-	-	-	N/A
		Autopompe-citerne	6024	2009	4 732 l/min	11 750 L	-	ULC	2022	2023
		Fourgon de secours	44E2	2006	4 730 l/min	760 L	-	-	-	N/A
		Autopompe	44E1	1996	4 730 l/min	3 790 L	-	-	-	N/A
		Autopompe	44E3	2017	5 680 l/min	4 202 L	-	-	-	N/A
SSI de Beech		Autopompe-citerne	44W2	2010	4730 l/min	15 120 L	25 CM R	-	-	N/A
1935, River R		Unité de service	44R1	1996	-	-	-	-	-	N/A
Beecher Falls	s, Vermont, É-U	Unité mat. dang.	44S2	2005	-	-	-	-	-	N/A
		Remorque médicale	44S1	2007	-		-	-	-	N/A
		Bateau zodiac		2011	-	-	-	-	-	N/A
	1	Côte à côte chenilles		2015	=	-	-	-	=	N/A
		Autopompe-échelle	306	2021	7 000 l/min	1 893 L	-	ULC	2021	2023
	Caserne 6	Véhicule de service	906	2008	-	-	-	-	-	N/A
	3175, rue	Bateau zodiac	1500-R-6	-	-	-	-	-	-	N/A
SSI de	Collège	Argo	1406	-	-	-	-	-	-	N/A
Sherbrooke		Motoneige	1416	-	-	-	-	-	-	N/A
	Caserne 4	Autopompe	204	2017	5 678 l/min	2 726 L	-	ULC	2010	2023
	520, boul. Lavigerie	Autopompe de réserve	200-R-4	2008	7 000 l/min	2 686 L	-	ULC	-	2023
		Autopompe	291	2003	5 000 I/min	3630 L	-	ULC	-	2023
SSI de St-Isid	ore-de-Clifton	Camion-citerne	1391	1998	-	14 530 L	25 CM C	ULC	2015	2023
et St-Malo		Camion-citerne	1392	1994	-	13 600 L	25 CM C	ULC	2015	2023
77, coop. St-I	sidore-de-	Fourgon de secours	1591	2014	-	-	-	-	-	2023
Clifton,		Véhicule de service	891	2013	-	-	-	-	-	N/A
MRC du Haut	t St-François	VTT	1491	2019	-	-	-	-	-	N/A
		Remorque	1991	2019	-	-	-	-	-	N/A
Notes expli	catives									

Notes explicatives:

¹C=Carrée, R=Ronde

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Informations 2015

Tableau 1-12 : Équipements des services incendie

SSI	É	quipem	ents de	protect	tion per	sonne	elle		Pom	pes portatives		ssi ns (lit re	Gé né rat ric	Éq ui
	Appareils respiratoires	Cylindres	Alarmes de vie	Habits de combat	Radios portatives <sup>1</sup>	Téléavertisseurs	SMS	Application d'alerte du cellulaire	Туре	Débit (I/min)	Essais annuels			
							Du ter	ritoire d	le la MRC					
Régie incendie de Coaticook	32	72	32	50	26	40	INO	NON	BS18 BS18 BS18 BS18 BS18	1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min	2023	11 365 L 11 365 L <sup>1</sup>	Honda 6 500 W Honda 4 000W	OUI (2)
SSI de Compton	24	68	24	30	36	0	INO	INO	PH27 P-572S	2 200 l/min 2 230 l/min	2023	15 911L 11 365 L 6 820 L <sup>1</sup>	Honda 3500 W Honda 5000 W Harridson 10 000W	OUI
SSI de Waterville	18	45	18	22	22	0	INO	INO	P-509	2 273 l/min	2023	11 365 L	Honda 5 000 W Honda 5 000 W	oui
					E	xtérie	eur au	u territo	oire de la MR	C				
RIME	64	128	64	90	60	0	INO	INO	CET-25 CV CET-25 CV CET-27 CV CET-30 CV	1 589 l/min 1 589 l/min 1 798 l/min 1 926 l/min	2023	6 700 L 6 700 L	6500 W	Oui
SSI de Beecher Falls	20	40	20	40	40	40	NON	NON	BMW CET	2 273 l/min 2 839 l/min	2023 2023	15 142 L 6 625 L	-	OUI (2)
SSI de St- Isidore-de- Clifton	18	44	18	22	17	-	INO	-	Honda 18 Honda 18 Kohler	1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min	2023 2023 2023	13 638 L 9 400 L 7 500 L	Honda 9000 W	OUI
SSI de	Caserne 6	4	8	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
Sherbrooke	Caserne 4	4	8	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI



Note explicative: <sup>1</sup>Bassin disponible sur demande

#### 1.4.3 Effectif et formation du personnel en sécurité incendie

Le Tableau 1-13 dresse un portrait du nombre de pompiers et d'officiers œuvrant dans les différents services incendie de la MRC de Coaticook. Outre les agents en prévention de la MRC, et les directeurs de la Régie de Coaticook et du SSI de Compton, tous les pompiers et officiers sont à temps partiel. En cas de départ, les effectifs sont habituellement remplacés rapidement par des citoyens qui sont prêts à s'investir.

Tableau 1-13 : Nombre d'effectifs dans les services incendie protégeant la MRC de Coaticook

SSI		Officiers	Pompiers	Femme	TPI	Départ	Nouveaux	Total
Régie incendie de C	oaticook	7	28	1	4	0	0	35
SSI de Compton		6	18	1	2	0	2	26
SSI de Waterville		5	18	-	-	1	1	23
Total SSI internes:		18	64	<b>1</b> <sup>1</sup>	<b>4</b> <sup>2</sup>	1	3	84
MRC – TPI		-	-	-	4	-	-	4
		SSI à l'extér	ieur de la MR	C de Coa	ticook			
RIME		20	58	7	1	5	5	78
SSI de Beecher Falls	;	11	29	-	S/O	-	-	40
CCI do Charbracko	Caserne 6 <sup>3</sup>	1	3	-	-	-	-	4
SSI de Sherbrooke	SSI de Sherbrooke Caserne 4 <sup>3</sup>		3	-	-	-	-	4
SSI de St-Isidore-St-Malo		6	16	1	-	-	-	22
Total SSI externes:	Total SSI externes:		109	8	1	5	5	148
Grand total:		57	173	9	5	6	8	232

#### Notes explicatives:

La formation et l'entraînement sont très importants afin d'obtenir et de maintenir du personnel performant et efficace. Le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* (RLRQ, chapitre S-3.4, r.0.1.) oblige à un minimum de formation pour les directeurs, les officiers et les pompiers, en plus des spécialités qui sont offertes par les services incendie. Les tableaux 1-14 et 1-15 présentent le niveau de formation des officiers et des pompiers des différents SSI appelés à intervenir sur le territoire de la MRC.

La formation et l'entraînement doivent être continus, car lors d'interventions, beaucoup de manœuvres doivent être un réflexe. Les pratiques sont d'autant plus importantes, car le nombre d'interventions demeure peu élevé sur le territoire. Le nombre d'heures de formation et de pratiques en 2022 est présenté dans les tableaux 1-16 et 1-17 pour les trois services incendies de la MRC.

Pour agir à titre d'officier dans les municipalités à plus de 5 000 habitants, la formation *Officier 1* (150 heures de formation) doit être complétée, avec comme préalable la formation *Pompier 2* (120 heures de formation) ou la formation *Officier Non Urbain* (90 heures de formation). Pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, la formation *Officier Non Urbain* est requise.

La Régie incendie de Coaticook est en attente depuis plusieurs années d'une cohorte régionale afin de former les membres qui agissent comme officier et qui n'ont pas encore la formation *Officier 1*. Cette formation permettra de respecter le Règlement. Étant donné le peu de municipalités ayant plus de 5 000 habitants dans la région, ces cohortes se font très rares. La formation a toutefois démarré au cours de l'année 2023 et se terminera à la fin de l'année 2024.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La même femme fait partie des deux SSI

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Deux TPI ont reçu la formation de pompier et de TPI et font partie de deux SSI chacun. Ils ont toutefois été calculés une seule fois dans le total des effectifs

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Caserne avec des pompiers temps plein en caserne

Tableau 1-14: Formation des pompiers et d'officiers

				Pomp	iers					Officier	s	
SSI/Format	tion	Pompier I	Formation Pompier 1 en cours	Pompier II complété <sup>1</sup>	DEP	Clause Grand-père (art. 11.)	% complété	Officier I	Officier non urbain	Formation Officier 1 en cours	Clause Grand-père (art. 11.)	% complété
Régie incendie de Coaticook		34	1	1	3	0	97%	2	8	6	1	43%
SSI de Compton		21	4	-	3	0	81%	-	5	1	0	83%
SSI de Waterville		20	2	-	1	0	91%	2	6	-	0	100%
Total		75	7	1	7	0	89%	4	19	7	1	75%
MRC – TPI			The state of the s							100%		
			SSI	à extérieu	ır de la M	IRC de Coati	cook					
RIME		57	9	5	10	2	83%	4	16	3	0	85%
SSI de Beecher Falls	;	34 <sup>2</sup>	6	15		-	85%	N/A <sup>3</sup>	1	-	•	N/A
CCI do Charbraalia	Caserne 6	1	-	-	3	-	100%	1	1	-	ı	100%
SSI de Sherbrooke	Caserne 4	-	-	-	3	-	100%	1	•	-	•	100%
SSI de St-Isidore/St-Malo		15	3	-		4	86%	3	2	-	1	83%
Total hors MRC		106	18	20	16	6	91%	9	18	3	1	92%
Grand total		181	25	21	23	6	90%	13	37	9	2	96%

#### Notes explicatives :

Tableau 1-15 : Nombre de personnes avant complété des formations spécialisées

Tableau 1	Tableau 1-13 . Nothbre de personnes ayant complete des formations specialisées											
Service	incendie	Désincarcération	Appareil d'élévation	Autopompe	RCCI <sup>1</sup>	TPI <sup>2</sup>	Premiers répondants					
Régie incendie de (	Coaticook	14	13	28	7	4	18					
SSI de Compton		18	5	18 7		2	11					
SSI de Waterville		18	2	18	7	-	18 <sup>3</sup>					
Total MRC de Coaticook		50	20	64	21	<b>3</b> <sup>4</sup>	45					
		SSI à l'e	extérieur de la MRC de	Coaticook								
RIME		43	12	47	8	3	60					
SSI de Beecher Fall:	S	20	12	20	N/A	-	11					
CCL de Cleade de la	Caserne 6	4	4	4	-	-	4					
SSI de Sherbrooke	Caserne 4	4	4	4	-	-	4					
SSI de St-Isidore/St	-Malo	14	-	3	5	-	-					
Total hors MRC		81	31	80	13	3	79					
Grand total		131	51	144	34	6	119					

#### Notes explicatives:

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Une des ressources est dans les SSI de Coaticook et Compton



Régie intermunicipale de la sécurité incendie de Témiscamingue

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le nombre de pompiers ayant reçu la formation de Pompier II est inclus dans la colonne "Pompier I complété"

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La formation niveau 1 consiste en 189 heures de formation

 $<sup>^3</sup>$  Il n'est pas obligatoire de suivre une formation pour agir à titre d'officier aux États-Unis

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> RCCI – Recherche des causes et circonstances en incendie

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> TPI – Technicien en prévention incendie

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Formation niveau 2

Tableau 1-16: Nombre de pompiers ayant reçu des formations spécialisées

Service in	cendie	Sauvetage nautique	Matières dangereuses <sup>1</sup>	Sauvetage espace clos	Sauvetage en hauteur	Sauvetage hors route	Autosauvetage
Régie incendie (	Coaticook	14	23	3	3	0	32
SSI de Compton		6	24	3	3	8	24
SSI de Watervill	e	2	21	1	1	0	21
Total MRC de C	oaticook	22	68	7	7	8	77
		S	SI à l'extérieur d	e la MRC de Coat	ticook		
RIME		42	67	10	10		76
SSI de Beecher I	alls	20	20	6	4		
SSI de St-Isidore	/St-Malo			2	2	15	19
SSI de	Caserne 6						4
Sherbrooke Caserne 4							4
Total hors MRC		62	87	18	16	15	103
Grand total		84	155	25	23	23	180

Note explicative: ¹Matières dangereuses - volet opérations (MDO)

Tableau 1-17: Heures de formation

Services incendie	Pompier I	Officier I ou non urbain	Désincarcération	Appareil d'élévation	Autopompe	Autosauvetage	RCCI <sup>1</sup>	TPI <sup>2</sup>	Total
Régie Coaticook	-	540	-	-	-	-	1	1	540
SSI de Compton	276	90	180	-	-	-	-	-	546
SSI de Waterville	353	-	-	-	-	-	-	-	353
Total:	629	630	180	-	-	-	-	-	1 439

Notes explicatives : ¹ RCCI – Recherche des causes et circonstances en incendie ² TPI – Technicien en prévention incendie

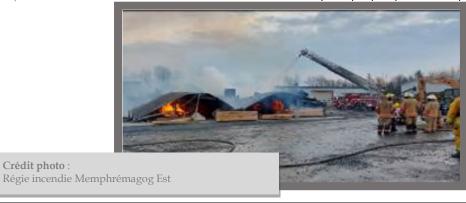
Tableau 1-18 : Heures de formations spécialisées

Services incendie	Sauvetage nautique	Matières dangereuses	Sauvetage en espace clos	Sauvetage en hauteur	Premiers répondants	Total
Régie Coaticook	-	=	=	=	216	216
SSI de Compton	-	-	-	=	40	40
SSI de Waterville	-	-	-	-	-	-
Total:	-	-	-	-	256	256

Tableau 1-19: Pratiques des pompiers

Services incendie	Nombre de pratique	Nombre moyen de participants/nombre de pompiers au total	Durée des pratiques	Heures totales de pratiques <sup>1</sup>	Moyenne d'heures de pratique /par pompier/année
Régie Coaticook	20	17/33	2h30	850	26h
SSI de Compton	18	18/26	3h	972	37h
SSI de Waterville	11	10/23	3h	330	14h
		SSI à l'extérieur d	e la MRC		
RIME	22	15/24	3h	990	41h
SSI de Beecher Fall's	12	15/40	2h	360	9h
SSI de St-Isidore/St-Malo	12	15/22	2h30	360	16h

Note explicative: Le nombre d'heures est estimé en fonction du nombre moyen de pompiers présents à ces pratiques.



#### 1.4.4 Horaires de garde des SSI de la MRC de Coaticook

#### Régie de protection incendie de la région de Coaticook :

Il y a une période de garde sur le territoire de la Régie (hors caserne) les fins de semaine, du vendredi 16h au lundi 8h, pour un officier (de garde sur le territoire avec radio ouverte).

#### Service de sécurité incendie de Compton :

Il y a une période de garde sur le territoire (hors caserne) les fins de semaine, du vendredi 18h au lundi 6h et du lundi au jeudi, inclusivement, de 18h à 7h pour 1 officier et 1 pompier (de garde sur le territoire avec radio ouverte).

#### Service de sécurité incendie de Waterville :

Il y a une période de garde les fins de semaine, du vendredi 16h au lundi 8h, pour un officier (de garde à la maison avec radio ouverte).

#### 1.4.5 Accidents de travail

Comme l'indique le Tableau 1-20, il n'y a eu aucun accident de travail dans les services incendie desservant le territoire au cours de l'année 2023.

Tableau 1-20 : Accidents de travail

	SSI	Nombre d'accidents	Avec pertes d'heures	Sans perte d'heures	Nb. heures perdues	Nb. pertes de vie
Régie incendie de Co	0	0	0	0	0	
SSI de Compton		0	0	0	0	0
SSI de Waterville		0	0	0	0	0
Total MRC de Coaticook		0	0	0	0	0
		SSI à l'extérie	ur de la MRC			
RIME		0	0	0	0	0
SSI de Beecher Falls		0	0	0	0	0
SSI de St-Isidore-St-I	Malo	0	0	0	0	0
SSI de Sherbrooke	Caserne 6		0	0	0	0
Caserne 4		0	0	0	0	0
Total hors MRC	Total hors MRC			0	0	0
Grand total		0	0	0	0	0



#### 1.5 Communications

Depuis la fin de l'année 2008, l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook est desservi par la centrale de répartition de la Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (communément appelée CAUCA) qui offre le 2<sup>e</sup> niveau de répartition pour ses appels d'urgence. Certains autres centres d'urgence sont également interpellés lorsque les services incendie des MRC voisines sont appelés à intervenir. Le Tableau 1-21 résume la situation qui prévalait au 31 décembre 2023.

Tableau 1-21 : Centrale de répartition des appels d'urgence desservant le territoire

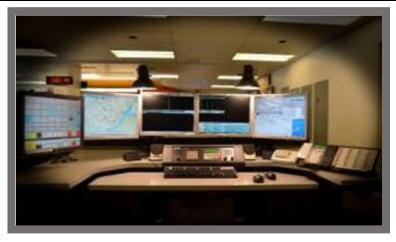
Service incendie	Centrale d'appel d'urgence	2e niveau de répartition	Fréquence
	Territoire de la MRC		
	Du territoire de la MF	RC	
Régie incendie de Coaticook	CAUCA	CAUCA	VHF
SSI de Compton	CAUCA	CAUCA	UHF
SSI de Waterville	CAUCA	CAUCA	UHF
	Extérieur du territoire de l	la MRC	
RIME	CAUCA	CAUCA	UHF
SSI de Beecher Falls	CAUCA et Colebrook	CAUCA et Colebrook	VHF
SSI de St-Isidore-de-Clifton/St- Malo	CAUCA	CAUCA	UHF
SSI de Sherbrooke	911 Sherbrooke	911 Sherbrooke	Digital

#### 1.6 Temps de traitement des appels

Le Tableau 1-22 présente le temps moyen de traitement des appels par la centrale d'urgence selon la période du jour. Il s'agit du délai entre l'heure où l'appel a été reçu au 911 et le moment où les services incendies ont été alertés.

Tableau 1-22 : Temps moyen de traitement de l'appel selon la période du jour

Période de la journée	Moyenne de temps de traitement (mm:ss)	Nombre d'appels
Jour	00:58	152
Soir	00:58	133
Nuit	00:52	48
Moyenne générale :	00:57	334



## 2 - PRÉVENTION

### 2.1 Réglementation municipale

La mise à niveau de la réglementation en matière de prévention incendie fait partie des mesures prévues aux SCRSI de la MRC de Coaticook. L'application de normes éprouvées en sécurité représente l'une des façons les plus efficaces de réduire les pertes de vie et les pertes matérielles attribuables aux incendies. Le tableau ci-dessous présente les règlements qui étaient en vigueur dans les municipalités relativement à la prévention incendie en 2022.

Tableau 2-1: Règlement de prévention incendie en vigueur dans la MRC de Coaticook

	<u>a</u>				Règleme	nts spé	cifique	s		
Municipalités	Règlement général relatif à prévention contre les incendies	Règlement de création du SSI	Paix/bon ordre et nuisance	Nuisance	Tarification incendie de véhicule	Fausse alarme	Stationnement	Feu à ciel ouvert	Permis et certificat de construction	Utilisation borne incendie
Barnston-Ouest	No. 300-2022	-	Χ	Х	-	Χ	Χ	Χ	-	-
Coaticook	No 12-5 RM 110-1 (2022)	Χ	Χ	Х	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Compton	No. 2022-189	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Dixville	No. 245-22	Χ	Χ	Χ	Х	1	Χ	Χ	-	Χ
East Hereford	No. 308-22	-	Χ	Х	Х	-	-	-	Х	Х
Martinville	No. 2022-103	-	Х	Χ	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Saint-Herménégilde	No. 321 2022	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	1	Χ	-	Χ
Saint-Malo	No. 350 2022	-	Х	Χ	-	-	Χ	-	-	-
Saint-Venant-de-Paquette	No. 22-357	-	Х	Χ	-	-	Χ	-	-	-
Sainte-Edwidge-de-Clifton	No. 349-2022	Χ	Х	Χ	Х	Χ	Χ	Х	Χ	Χ
Stanstead-Est	No. 2022-04	-	Χ	Χ	-	-	-	Χ	Χ	-
Waterville	No. 662-2022	X	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	X	Χ



#### 2.2 Avertisseurs de fumée

La présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels peut sauver des vies. Il est donc primordial que tous les logements des immeubles résidentiels de risques faibles et moyens en soient pourvus. Des visites de prévention incendie sont faites dans ces catégories de risques par les pompiers des SSI sur une fréquence de 4 ou 6 ans. Les visites aux 4 ans se font dans les secteurs où le déploiement des SSI est supérieur à 15 minutes. Malheureusement, on constate que malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation sur les avertisseurs de fumée, un trop grand nombre de résidences ou de logements ne sont toujours pas équipés d'appareils de détection fonctionnels (Tableau 2-2).

Tableau 2-2: Inspections des risques faibles

		Selon SCRSI					Anon	nalies		Résultats					
Mun.	NB total à visiter	Fréquence (année)	Nb à visiter / année	Visites de résidences 2023	% de réalisation en 2023		nalies - rs de fumée	Détect mono	ralies - teur de tyde de rone <sup>1</sup>	Absence	Refus	Vacant/ Désaffecté			
BAO	288	5	58	74	128%	12	21%	4	7%	16	0	0			
COA	3 601	5	720	677	94%	31	5%	16	3%	75	0	0			
СОМ	1 216	5	243	101	42%	26	29%	16	18%	12	2	2			
DIX	300	5	60	81	135%	8	10%	4	5%	3	0	1			
EAH	140	5	28	28	100%	2	8%	3	12%	2	1	0			
MAR	162	5	32	23	72%	6	26%	6	26%	0	0	0			
STH	568	5	114	111	97%	6	5%	6	5%	0	0	0			
STM	253	5	51	34	67%	6	21%	8	28%	3	1	1			
STV	73	5	15	15	100%	4	33%	6	50%	3	1	0			
STE	174	5	35	40	114%	5	13%	3	8%	0	0	0			
STA	326	5	65	68	105%	9	16%	3	5%	11	0	0			
WAT	797	5	159	57	36%	4	8%	7	14%	7	0	0			
Total MRC	7 938	5	1 588	1 309	82%	119	10%	82	7%	132	5	4			
Régie COA	4 643	5	929	909	98%	50	6%	29	4%	78	0	1			

#### **Notes explicatives:**

- 1 Les anomalies sur les détecteurs de monoxyde de carbone sont calculées sur le nombre total des portes visitées et non le nombre de portes devant posséder ce type de détection
- 2 Le calcul des anomalies est basé sur les portes visitées en excluant les absences, les refus de visites et les logements vacants

On peut présumer que la hausse du nombre d'anomalies est attribuable aux constats faits lors des visites de prévention en présence des pompiers. Au cours des dernières années, en raison de la pandémie, des formulaires d'auto-inspection ont plutôt été remplis sur une base volontaire.

Figure 2-1: Avertisseurs de fumée manquants ou déficients

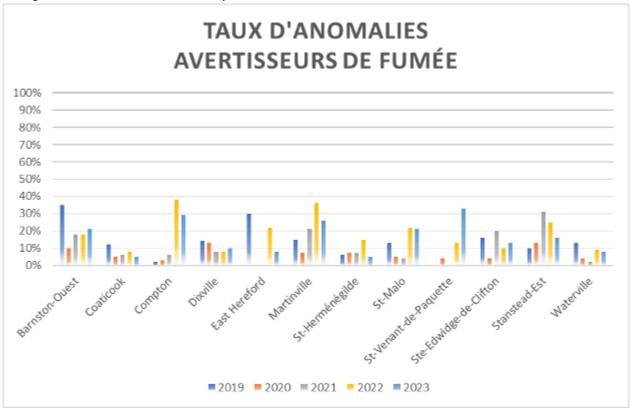
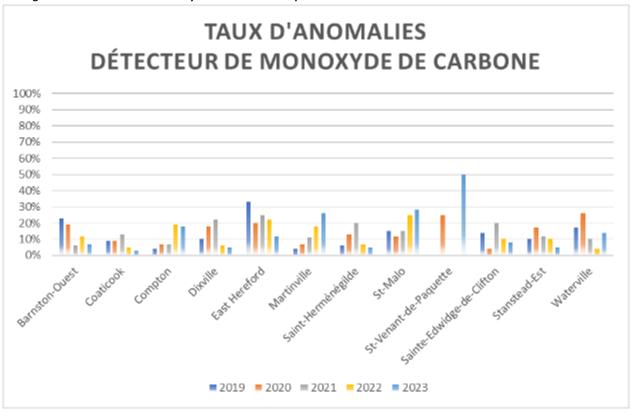


Figure 2-2 : Détecteurs de monoxyde de carbone manquants ou déficients



#### 2.3 Situations particulières

Plusieurs situations comportant des dangers pour la santé physique et/ou mentale de citoyens et des risques d'incendie sont à traiter par le département de prévention incendie de la MRC de Coaticook. Un protocole d'entente entre le milieu de la santé et la MRC de Coaticook a d'ailleurs été adopté en 2019. Celui-ci implique plusieurs acteurs du milieu, comme la Sûreté du Québec, le service ambulancier, les inspecteurs municipaux, le centre d'action bénévole, etc. Le tableau suivant démontre le nombre d'endroits où les techniciens en prévention incendie de la MRC de Coaticook ont dû se déplacer.

Tableau 2-3: Situations particulières

Municipalités	Cas Encombrement	Cas Insalubrité	Total2023
BAO	0	1	1
COA	12	2	14
COM	6	0	6
DIX	0	0	0
EAH	1	1	2
MAR	1	0	1
STH	0	0	0
STM	0	0	0
STV	0	0	0
STE	1	0	1
STA	0	1	1
WAT	2	1	3
Total	23	6	29

#### 2.4 Inspection des risques plus élevés

L'inspection périodique des risques constitue un complément essentiel à la réglementation municipale. Le programme d'inspection des bâtiments à risque élevé et très élevé a débuté en 2008. Plusieurs anomalies ont été relevées, comme en témoigne le Tableau 2-4. Les rapports d'inspection ne constituent présentement qu'un rapport de recommandations. Par contre, avec la réglementation municipale qui a été adoptée en 2014, et mise à jour en 2023, il est désormais possible d'obliger la mise en place de mesures correctives.

Tableau 2-4: Inspections préventives des risques moyens, élevés et très élevés

	Selor	n le SCRSI	Ann	iée 2023	Réalisation totale						
Municipalités	Nb risques plus élevés visés	Nb d'inspections à effectuer par année	Inspections réalisées 2023	% de réalisation en 2023	Cumulatif inspections depuis l'EEV schéma 3	% Réalisation depuis l'EEV schéma 3	Inspections restantes				
BAO	75	15	15	100%	49	65%	26				
COA	672	134	99	74%	376	49%	385				
COM	270	54	43	80%	190	63%	113				
DIX	83	17	15	88%	52	63%	31				
EAH	42	8	8	100%	26	62%	16				
MAR	48	10	7	70%	38	79%	10				
STH	65	13	14	108	39	60%	26				
STM	66	13	11	85%	45	68%	21				
STV	14	3	2	66%	11	79%	3				
STE	102	20	18	90%	67	66%	35				
STA	100	20	19	95%	69	69%	31				
WAT	131	26	23	89%	95	73%	36				
Total – MRC	1 668	334	274	82%	1057	59%	733				

À noter que les préventionnistes sont appelés de plus en plus fréquemment pour effectuer différents types de vérifications, que ce soit pour des cas d'accumulation, des vérifications d'installation de chauffage, de feux extérieurs, des problématiques majeures suite à la première visite effectuée par les pompiers, etc.

Tableau 2-5 : Portrait des demandes reçues par le département de prévention de la MRC de Coaticook

Municipalités	Vérifications conformité <sup>1</sup>	Suivis d'intervention <sup>2</sup>	Questionnements/Plaintes	Vérification feu à ciel ouvert	Calculs de capacité de salle	Plans d'évacuation/PSI/PMU	Lectures de plans	Permis de feu d'artifice	Non-conformité décorations	RCCI	Autres	Formation / activités de sensibilisation	Total
BAO	1	1	4	1	1	1	-	-	-	1	ı	ı	6
COA	18	-	84	-	2	5	6	2	-	3	ı	19	139
COM	2	-	12	-	-	-	-	-	-	-	•	4	18
DIX	1	-	6	-	2	-	-	-	-	-	•	1	10
EAH	1	-	1	•	-	1	-	-	-	1	1	ı	1
MAR	-	1	3	1	1	ı	-	1	ı	1	ı	ı	5
STH	1	ı	4		1	ı	-	-	1	1	ı	1	8
STM	-	ı	9		1	ı	-	-	1	1	ı	ı	10
STV	-	ı	1		ı	ı	-	-	1	1	ı	ı	2
STE	1	•	2	-	•	-	-	-	•	2	1	2	7
STA	-	1	4	-	1	-	-	-	-	1	ı	-	5
WAT	7	1	24	-	1	3	1	-	-	2	ı	1	40
Autres	-	1	62	-	2	1	-	-	-	-	3	1	68
Total	32	1	216	0	9	8	7	3	0	11	3	29	326

Notes explicatives:

#### 2.5 Exercices d'évacuation

Les exercices d'évacuation ont pour but de sensibiliser les responsables à mettre en pratique leur plan de sécurité incendie et de sensibiliser les occupants des bâtiments ciblés à connaître les actions à prendre lorsque l'alarme retentit. De plus, ils permettent aux pompiers de prendre connaissance des bâtiments dans lesquels ces exercices ont lieu. Ces exercices se font annuellement dans les garderies CPE, les écoles primaires et secondaires, les résidences pour personnes aînées. Elles se font aussi sur demande dans certains organismes et certaines industries.

Comme le démontre le tableau suivant, l'année 2023 a été marquée par un retour à la normale suite à deux ans de pandémie, alors que 51 exercices ont été réalisés en collaboration avec le département de sécurité incendie de la MRC.

Demande de vérification de système de chauffage, de système d'alarme e questionnement sur la conformité d'éléments en lien avec la sécurité incendie

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Suivi d'intervention lors de constats de problématiques importantes par les SSI

Tableau 2-6: Exercices d'évacuation

Municipalités	2019	2020	2021	2022	2023
BAO	0	0	0	0	0
COA	38	4	6	30	30
COM	4	0	1	6	6
DIX	1	0	0	1	1
EAH	1	0	0	1	1
MAR	4	0	0	4	4
STH	0	0	0	0	0
STM	1	0	0	1	1
STV	0	0	0	0	0
STE	1	0	0	1	1
STA	0	0	0	0	0
WAT	6	0	0	5	7
Total - MRC	56	4	7	49	51

#### 2.6 Plans d'intervention

La production des plans d'intervention sert à mieux préparer les SSI advenant une intervention aux endroits où les plans d'interventions ont été produits et ils pourront servir lors des pratiques des services incendies.

La méthode adoptée en 2017 s'avère efficace. En effet, la compilation des informations et la fiche contenant le plan ont été simplifiées, ce qui facilite la production des plans. Ceux-ci sont faits directement dans le logiciel CAUCA. Ils sont donc disponibles pour les 3 SSI présents sur le territoire de la MRC par consultation via l'application SURVI-Mobile ou la fiche s'imprimant directement à la caserne lors des appels.

Tableau 2-7: Plans d'intervention

Municipalités	BAO	COA	MOD	XIQ	ЕАН	MAR	STH	STM	VTS	STE	STA	WAT	Total
Plans complétés	82	535	445	77	35	68	60	106	14	104	96	110	1 732



## 2.7 Programme de sensibilisation du public

Tableau 2-8 : Activités de sensibilisation en sécurité incendie sur le territoire de la MRC

Activités de prévention et de sensibilisation du public	MRC de Coaticook	Régie incendie de Coaticook	SSI de Compton	SSI de Waterville	SSI de St-Isidore-St-Malo	SSI de Beecher Falls
Formations sur demande (ex. : extincteurs portatifs, plan de mesures d'urgence, etc.) aux entreprises et organismes	х	Х	Х	Х	Х	N/A
Organisation et/ou participation à un Sécurijour	Х					
Article mensuel ou bimensuel dans les journaux des municipalités locales et/ou régional	х	х	х	х	х	х
Activités de sensibilisation dans le service d'animation estivale	х	х	Х	Х	N/A	N/A
Portes ouvertes pour les garderies et maternelles	N/A	Х	N/A	х	N/A	N/A
Collecte de Sang des pompiers	N/A	х	N/A	N/A	N/A	N/A
Visite de prévention dans les résidences	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Présence lors de la Saint-Jean-Baptiste	N/A	х	х	N/A	N/A	N/A
Activités de sensibilisation du public lors de la semaine de prévention	х	х	Х	х	N/A	N/A
Tenue de l'activité annuelle « Pompier d'un jour »	L'a	ctivité n'	-	lieu en émie	raison d	e la
Présence lors de la fête de la Famille de St-Malo					Х	
Présence dans les rues à l'Halloween	N/A	Х	Х	х	х	N/A



## 3 - INTERVENTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

#### 3.1 Type d'interventions

On dénombre 334 interventions sur l'ensemble de la MRC de Coaticook pour l'année 2023, ce qui constitue **une hausse de 6% par rapport à 2022**. Cette hausse importante est notamment attribuable à un nombre beaucoup plus élevé d'alarme incendie. 51% des interventions sont attribuables à des interventions incendies. Ce total exclut le nombre de sorties pour les appels d'entraide entre les SSI. Le Tableau 3-1 présente la nature des interventions où les différents services incendie ont été appelés à intervenir, et ce pour chacune des municipalités. Les données sommaires des interventions de 2019 à 2022 y sont également présentées à titre de comparatif.



Tableau 3-1: Interventions des SSI

Types d'interventions	ВАО	COA	COM	DIX	ЕАН	MAR	STH	STM	STV	STE	STA-E	WAT	Total 2023	% des nterventions	Tot	tal - Int	erventi	ons
rypes a interventions	/8	))	))	a	/3	W	LS	LS	LS	.S	'IS	M	Total	% (	2022	2021	2020	2019
Feu extérieur sans perte	0	1	2	0	0	0	1	1	0	1	1	1	8	2%	10	22	11	11
Feu de véhicule	0	2	1	0	0	0	2	0	0	0	3	1	9	3%	16	4	10	9
Feu extérieur, avec pertes	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0%	1	2	0	2
Feu de cheminée sans perte	1	0	3	2	0	1	0	0	0	0	0	0	8	2%	11	6	16	17
Feu de bâtiment	1	6	4	1	0	1	1	0	1	2	2	3	21	6%	20	15	18	21
Feu extérieur avec SOPFEU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	1	0	0	0
Début d'incendie sans perte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	1	1	0
Feu équipement industriel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	1	2
Alarme incendie en fonction	1	56	17	3	1	2	1	3	0	2	2	13	101	30%	71	46	56	66
Vérification/odeur bâtiment	0	13	1	1	2	1	1	0	1	1	1	2	24	7%	25	17	14	12
Total incendies :	3	79	28	7	3	5	6	4	2	6	9	20	172	51%	155	113	127	140
Accident / Désincarcération	1	6	14	1	0	0	1	1	0	0	4	32	60	18%	51	56	28	36
Alarme monoxyde de carbone / gaz	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	1%	5	8	6	4
Assistance au public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0%	1	0	2	4
Assistance aux ambulanciers / SQ	0	2	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	4	1%	4	3	4	8
Désastre naturel	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1%	2	0	5	3
Déversement / Matières dangereuses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	1	3	3	0
Fuite de gaz	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1%	1	2	1	0
Installation électrique	5	5	21	1	2	1	2	1	3	2	3	12	58	17%	54	32	19	22
Premiers répondants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	7	14	6	34
Sauvetage nautique/hauteur/espace clos	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	1%	1	1	0	1
Sauvetage hors route	0	3	1	0	0	0	0	0	0	1	2	0	7	2%	5	8	13	4
Vérification / odeur / fumée extérieure	0	10	6	0	0	0	0	0	0	0	0	3	19	6%	27	14	20	18
Autres (urgence municipale, alarme intrusion, erreur répartition, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0%	1	1	5	N/D
Total autres interventions :	7	31	46	3	2	1	3	3	3	4	9	50	162	49%	160	142	112	134
Total 2023	10	110	74	10	5	6	9	7	5	10	18	70	334	100%	315	255	239	274
Total 2022	13	94	72	12	4	6	13	22	3	10	13	53	315	100%				
Total 2021	3	66	51	12	13	5	17	3	5	5	15	61	255	100%				

Le tableau suivant présente le nombre d'entraides entre chaque SSI ayant à intervenir sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Tableau 3-2: Entraides des SSI en 2023

	SSI		cook	pton	e-Eaton		RIME		-St-Malo	rooke	rville	tal
S	SI	Beecher	Coaticook	Compton	Cookshire-Eaton	Caserne 1	Caserne 3	Caserne 4	St-Isidore-St-Malo	Sherbrooke	Waterville	Total
Beecher Falls		1	4	1	1	-	-	•	2	1	1	6
Coaticook		1	-	4	ı	3	3	ı	2	1	ı	13
Compton		ı	13	ı	4	0	1	0	ı	1	4	23
Cookshire-Eaton		1	-	-	-	-	1	-	ı	-	1	0
	Caserne 1	-	8	-	-	-	-	-	-	-	1	8
RIME	Caserne 3	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
	Caserne 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
St-Isidore-St-Malo	St-Isidore-St-Malo		1	6	-	-	-	-	-	-	-	8
Sherbrooke		-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Waterville	Waterville		2	17	-	-	-	2	-	4	-	25
To	Total		30	28	4	3	4	2	4	5	7	89



#### 3.2 Nombre de pompiers par appel

Le Tableau 3-3 présente le nombre moyen de pompiers qui sont intervenus pour chaque type d'intervention. Note : on ne possède pas l'information sur l'heure d'arrivée de tous ces pompiers. Il est donc impossible d'évaluer si la force de frappe est arrivée dans les délais prescrits au SCRSI.

Tableau 3-3 : Nombre moyen de pompi	ers par	appel											
Type d'interventions	ВАО	COA	COM	ріх	ЕАН	MAR	STН	STIM	VTS	STE	STA	WAT	Moyenne générale
Feu extérieur sans perte	-	11	11	-	-	-	18	13	-	7	-	11	12
Feu de véhicule	-	13	17	-	-	-	15	-	-	-	8	13	12
Feu extérieur, avec propagation	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
Feu de cheminée sans perte	10	-	17	14	-	15	-	-	-	-	-	-	15
Feu de bâtiment	28	17	17	25	ı	15	18	ı	17	20	32	16	19
Feu extérieur avec SOPFEU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début d'incendie sans perte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Feu d'équipement industriel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Alarme incendie	10	13	11	11	-	11	7	4	-	13	9	6	11
Vérification / odeur de fumée	-	12	8	17	13	21	7	-	10	7	9	8	11
Moyenne incendie	16	13	14	17	13	16	13	9	14	12	15	11	13
Accident de la route / Désincarcération	12	11	15	14	-	-	16	8	-	-	14	11	13
Alarme monoxyde de carbone / gaz	10	9	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	9
Assistance au public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	6
Assistance aux ambulanciers / SQ		9		2				6					6
Désastre naturel	-	12	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
Déversement / Matières dangereuses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fuite de gaz	1	18	12	-	1	-	-	1	1	-	-	1	15
Installation électrique	5	2	8	2	7	11	2	2	7	10	5	6	6
Premiers répondants	ı	-	-	-	ı	-	-	ı	ı	-	-	ı	-
Sauvetage nautique/hauteur/espace clos	-	10	13	-	-	-	-	-	-	-	-	13	12
Sauvetage hors route	-	8	8	-	-	-	-	-	-	12	14	-	10
Vérification / odeur / fumée extérieure	ı	3	4	-	ı	-	ı	ı	ı	-	-	1	3
Autres (urgence municipale, alarme intrusion, erreur répartition, etc.)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	14
Moyenne autres interventions	9	9	9	6	7	11	9	5	7	10	11	9	9
Moyenne générale 2023 :	13	11	11	11	10	13	11	7	10	11	13	10	11
Moyenne générale 2022 :	10	11	11	15	5	10	12	9	7	14	8	9	12

<sup>\*</sup> Note explicative : Incendie important avec risque de propagation ayant nécessité la présence de plusieurs SSI

Le schéma de couverture de risques demande un minimum de 8 ou 10 pompiers pour les incendies de bâtiment de risque faible et moyen et de 12 ou 14 pompiers pour les incendies des risques élevés et très élevés. Le minimum requis pour les appels nécessitant les pinces de désincarcération est de 8 pompiers.

#### 3.3 Déploiement des services incendie

Le délai d'intervention est défini comme étant la durée écoulée entre l'ignition et le moment où les pompiers appliquent l'agent extincteur. Ce délai est un des facteurs importants qui est directement relié aux pertes matérielles. Une intervention effectuée en moins de 10 minutes (délai favorable) devrait permettre, s'il y a lieu, le sauvetage de personnes restées prisonnières à l'intérieur d'un bâtiment en flamme. Une intervention réalisée entre 10 et 15 minutes (délai compatible) présente théoriquement toutes les chances de se solder par le confinement de l'incendie à l'intérieur de son lieu d'origine. Une perte totale du bâtiment résulte généralement d'une intervention effectuée dans un délai préjudiciable (plus de 15 minutes) et il y a malheureusement des chances que le feu se propage à d'autres bâtiments.

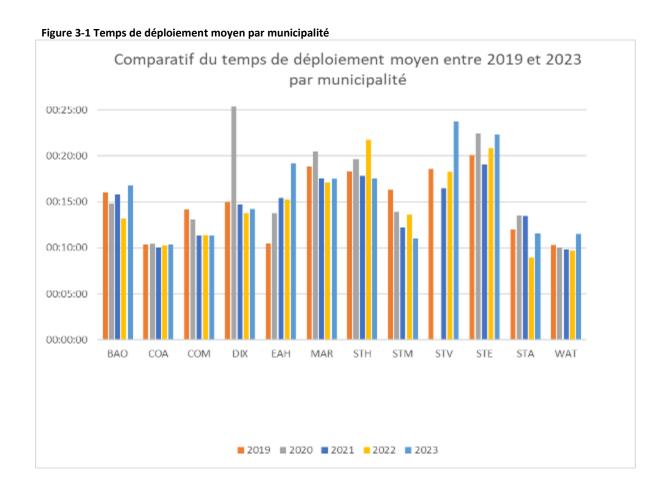
Le Tableau 3-4 et la Figure 3-1 Temps de déploiement moyen par municipalité démontre le temps de déploiement dans chacune des municipalités. Tous les types d'intervention ont été comptabilisés dans ce tableau, lorsque les données étaient disponibles (excepté les appels pour premiers répondants du SSI de Beecher Falls). On constate des disparités quant à la façon de compléter les rapports d'intervention : certains inscrivent l'heure d'arrivée du premier camion alors que d'autres indiquent l'heure où la force de frappe (8 ou 10 pompiers) est atteinte. Les données proviennent des cartes d'appel de la centrale 911, lorsque disponible, ou du rapport d'intervention rédigé par le directeur du service incendie. L'accès à toutes les cartes d'appels permettrait de compiler les données plus précisément et ce, de manière uniforme.

Tableau 3-4: Temps de déploiement par municipalité

neau 5-4 . Teili	Nombre		•	s selon les dé	lais de dép	lacements	Temps de	% de	% réponse
Municipalités		<10 min	10-15 min	> 15 min	Appels annulés	Non déterminés	réponse moyen (mm : ss)	réponse favorable (< 10 min)*	compatible (< 15 min)*
BAO	10	1	2	6	0	1	16:47	11%	33%
COA	110	41	18	11	12	28	10:23	59%	84%
СОМ	73	27	24	12	4	6	11:18	43%	81%
DIX	10	0	4	3	3	0	14:15	0%	57%
EAH	5	0	1	3	0	1	19:13	0%	25%
MAR	7	0	2	4	0	1	17:30	0%	33%
STH	9	0	1	5	1	2	17:34	0%	11%
STM	7	1	2	0	2	2	11:01	33%	100%
STV	5	0	0	4	0	1	23:43	0%	0%
STE	10	0	0	7	2	1	22:19	0%	0%
STA	18	6	6	5	0	1	11:36	35%	67%
WAT	70	16	18	8	10	18	11:32	38%	81%
Total :	334	92	78	68	34	59	15:36	38%	71%
Comparatif 2022	315	96	65	61	38	55	14:30	43%	73%

<sup>\*</sup> Note explicative : Les appels annulés et non déterminés ne sont pas inclus dans le total d'appels pour le calcul de la moyenne





#### 3.4 Répartition des appels

La répartition des appels en fonction de l'heure est un élément important à considérer pour l'obtention de la force de frappe. Les services incendie ne comptent aucun pompier ni officier à temps plein. Comme ceux-ci occupent également un autre emploi, et ce pas nécessairement dans leur municipalité de résidence, leur disponibilité peut varier en fonction de la période du jour ou de la nuit. Le Tableau 3-5 présente la répartition des appels en fonction de la période du jour, pour chacune des municipalités.



Tableau 3-5 : Répartition des appels en fonction de l'heure

Municipalité	Nb	Jour (7	'h-16h)	Soir (16	5h-23h)	Nuit (2	23h-7h)
S	d'appels total 2023	Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels	Temps de déploiement
BAO	10	5	13:41	4	19:50	1	16:57
COA	110	51	09:37	44	10:59	15	10:59
СОМ	73	33	10:40	34	11:42	6	12:38
DIX	10	5	13:15	4	13:41	1	17:57
EAH	5	4	19:07	0	N/A	1	19:33
MAR	7	2	13:42	5	18:15	0	N/A
STH	9	5	16:28	2	20:32	2	19:00
STM	7	4	10:42	1	N/A	2	11:38
STV	5	3	24:57	1	22:44	1	22:13
STE	10	4	19:59	6	22:47	0	N/A
STA	18	8	14:55	6	10:35	4	11:06
WAT	70	28	10:19	26	12:11	16	12:35
Moy. 2023 :	334	152	14:47	133	16:20	49	15:28
%		46	5%	40	)%	14	4%
Moy. 2022 :	315	153	13:41	111	14:09	51	15:32
%		49	9%	35	5%	10	5%

Le tableau suivant présente le nombre de fois où la force de frappe a été atteinte par rapport au nombre de fois où elle était requise en vertu des tableaux de déploiement du schéma révisé.

Tableau 3-6 : Moyenne temps d'arrivée de la force de frappe

Mun.	ВАО	COA	COM	DIX	ЕАН	MAR	STH	STM	STV	STE	STA	WAT	Moyenne
Interventions incendie ayant nécessité une force de frappe	2/2	6/6	7/7	3/3	N/A	3/3	1/1	N/A	1/1	2/2	2/2	3/3	30/30
Pourcentage d'atteinte de la force de frappe	100%	100%	100%	100%	N/A	100%	100%	N/A	100%	100%	100%	100%	100%
Temps moyen SSI	19:22	13:13	17:09	15:05	N/A	20:14	20:52	N/A	16:00	19:35	16:56	17:07	17:33
Temps moyen force de frappe complète	22:21	26:42	21:05	21:00	N/A	25:21	20:52	N/A	16:00	27:21	16:56	21:00	21:46
% Atteinte 2022	100%	95%	100%	100%	N/A	100%	100%	75%	N/A	100%	N/A	100%	96%
Temps SSI	20:02	13:48	19:05	13:37	N/A	19:36	23:13	21:11	N/A	20:57	N/A	N/D	18:56
Temps FDF complète	N/A	34:43	25:49	24:42	N/A	27:42	N/A	22:27	N/A	N/A	N/A	N/D	27:05



Tableau 3-7: Force de frappe pour les appels de désincarcération

	- 1-1												
Mun.	BAO	COA	COM	DIX	ЕАН	MAR	STH	STM	STV	STE	STA	WAT	Moyenne
Interventions ayant nécessité une force de frappe	N/A	4/4	1/1	N/A	N/A	N/A	1/1	N/A	N/A	N/A	3/3	4/4	13/13
Pourcentage d'atteinte de la force de frappe	N/A	100%	100%	N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	N/A	100%	100%	100%
% Atteinte 2023	N/A	100%	100%	N/A	N/A	N/A	100%	100%	N/A	N/A	100%	N/A	100%

Le temps de mobilisation des SSI représente le moment du déclenchement du service incendie par le centre d'appels au moment du départ des véhicules d'intervention de la caserne (10-16). Les interventions concernant les sauvetages hors route ont été exclues puisque la mobilisation est plus longue en raison d'un plus grand nombre d'équipements à emporter.

Tableau 3-8: Temps de mobilisation des SSI

	SSI	Jour	Soir	Nuit	Moyenne <sup>1</sup>
Coatico	ok	04:58	06:01	07:20	06:06
Compto	on	06:30	05:53	07:41	06:41
Waterv	ille	04:40	05:30	05:58	05:23
		S	SI hors de la MRC		
Beeche	r Falls	08:07	06:51	08:53	07:57
RIME	Caserne 1	06:11	06:10	N/A	06:11
KIIVIE	Caserne 3	06:35	07:17	07:51	07:14
St-Isido	re/St-Malo	04:26	06:00	03:41	04:42
Sherbro	ooke		Entre 1 et 2 minu	ites en tout temps	
Moyen	ne 2023	05:55	06:14	06:54	06:21
Moyen	ne 2022	05:27	05:08	06:31	05:46
Moyen	ne 2021	05:30	05:24	07:21	06:05

Note explicative: La moyenne comprend les interventions de jour, soir et nuit



## 4 - INCENDIES

#### 4.1 Nombre et types d'incendies

Dans cette section, seuls les incendies faisant l'objet de déclaration auprès du MSP ont été utilisés pour le calcul des statistiques. On note toutefois que, bien que ces déclarations soient **obligatoires** aux termes de l'article 34 de la *Loi sur la Sécurité incendie (RLRQ, chapitre S-3.4)*, certaines n'ont malheureusement pas été effectuées (Tableaux 4-1, 4-2).

«Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.»

Tableau 4-1: Types d'interventions nécessitant un DSI sur le territoire de la MRC en 2023

Types d'incendies	Nombre d'événements	% incendie	Nombre de DSI complétés	% des DSI complétées
Feu extérieur sans perte	8	17%	7	100%
Feu de véhicule	9	19%	9	100%
Feu extérieur avec perte	1	3%	1	100%
Feu de cheminée sans perte	8	17%	7	100%
Feu de bâtiment	21	45%	21	100%
Début d'incendie sans perte	0	0	0	N/A
Feu extérieur avec SOPFEU	0	0	0	N/A
Feu d'équipement industriel	0	0	0	N/A
Total:	47	100%	45	96%¹

Tableau 4-2 : DSI complétés par municipalités en 2023

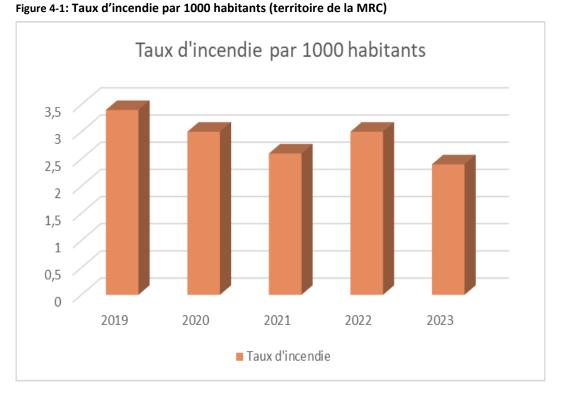
Municipalités	Nombre d'événements	% Incendie	Nombre DSI complétés	% DSI complétés
Barnston-Ouest	2	4%	2	100%
Coaticook	10	21%	10	100%
Compton	9	19%	9	100%
Dixville	3	6%	3	100%
East Hereford	0	0	0	N/A
Martinville	3	6%	3	100%
Saint-Herménégilde	4	9%	4	100%
Saint-Malo	1	3%	1	100%
Saint-Venant-de-Paquette	1	3%	1	100%
Sainte-Edwidge-de-Clifton	3	6%	3	100%
Stanstead-Est	6	13%	6	100%
Waterville	5	11%	5	100%
Total:	47	100%	47	100%

Le Tableau 4-3 témoigne que la MRC de Coaticook se trouve légèrement au-dessus de la moyenne québécoise avec un taux de 2 incendies par 1000 habitants par rapport à 2,1 au niveau provincial. La Ville de Coaticook obtient un taux d'incendie inférieur à sa catégorie (5 000 à 25 000 habitants) avec 1,1 incendies par 1000 habitants, alors que la moyenne provinciale est de 2,8 incendies par 1000 habitants.

Tableau 4-3: Nombre d'incendies par 1000 habitants

Municipalités	Nombre d'incendies	Population	Taux d'incendie par 1000 habitants
Barnston-Ouest	2	573	3,5
Coaticook	10	9 008	1,1
Compton	9	3 302	2,7
Dixville	3	760	4
East Hereford	0	288	0
Martinville	3	460	6,5
Saint-Herménégilde	4	721	5,6
Saint-Malo	1	494	2
Saint-Venant-de-Paquette	1	103	10
Sainte-Edwidge-de-Clifton	3	544	5,5
Stanstead-Est	6	636	9
Waterville	5	2 338	2,1
Total 2023	47	19 227	2,4
Total 2022	58	19 227	3
Total 2021	49	19 171	2,6
Total 2020	57	18 830	3
Total 2019	63	18 700	3,4
Moyenne sur 5 ans			3,1
Moyer	nes du Québec en 2015 (se	lon rapport statistique 20	015):

2,1 incendies au Québec 1,8 incendie en Estrie



#### 4.2 Pertes humaines et matérielles

L'année 2023 s'est conclue avec un bilan relativement positif par rapport aux pertes humaines. En effet, aucune vie humaine ni blessure n'ont été comptabilisées dans les incendies survenus sur le territoire.

Par contre, 64% des incendies se sont soldés par des pertes matérielles. Le Tableau 4-4 présente les pertes reliées aux incendies pour chacune des municipalités. Trois incendies majeurs sont survenus en 2022 sur le territoire de la MRC de Coaticook. Est considéré comme un incendie majeur, un événement qui a causé pour plus de 100 000 \$ de dommage.

Par contre, les pertes matérielles par personne (63,08\$/habitant) sont nettement plus basses qu'en 2021 (312,68\$). Elles sont légèrement supérieures à la moyenne de la province de 2018 qui est à 57,53\$/habitant. 2023 correspond à l'année avec le moins de pertes depuis les 5 dernières années.

Tableau 4-4 : Pertes reliées aux incendies

	Nomb	re d'ince	endies	Pertes en	Pertes			Pertes		Perte /
Municipalités	Avec perte	Sans perte	Total	bâtiment	matérielles en contenu <sup>1</sup>	Pertes totales	Décès	animales	Blessé	habitant
BAO	1	1	2	11 000\$	35 000\$	46 000\$	0	0	0	80,28\$
COA	9	1	10	721 000\$	1 023 500\$	1 744 500\$	0	0	0	193,66\$
COM	5	5	10	36 533\$	110 100\$	146 633\$	0	6	0	44,07\$
DIX	0	3	3	0\$	0\$	0\$	0	0	0	0\$
EAH	0	0	0	0\$	0\$	0\$	0	0	0	0\$
MAR	1	1	2	3 500\$	1 800\$	5 300\$	0	0	0	11,52\$
STH	3	1	4	200 000\$	130 300\$	330 300\$	0	100	0	458,11\$
STM	0	1	1	0\$	0\$	0\$	0	0	0	0\$
STV	1	0	1	241 300\$	72 000\$	313 300\$	0	0	0	3041,75\$
STE	2	1	3	156 100\$	155 000\$	311 100\$	0	0	0	571,88\$
STA	5	1	6	375 000\$	66 000\$	441 000\$	0	0	0	693,40\$
WAT	3	2	5	249 000\$	107 000\$	356 000\$	0	100	0	152,67\$
Total 2023 :	30	17	47	1 993 433\$	1 700 700\$	3 694 133\$	0	206	0	192,13\$
Total 2022 :	37	21	58	502 400\$	710 510\$	1 212 910\$	0	#0	0	63,08\$
Total 2021 :	22	27	49	3 782 810\$	2 211 500\$	5 994 310\$	1	140	3	312,68\$
Total 2020 :	19	38	57	856 240\$	1 072 940\$	1 929 180\$	0	45	2	102,45\$
Total 2019 :	33	30	63	683 350\$	1 055 135\$	1 738 485\$	0	218	0	92,97\$
Moy	enne sur	5 ans		1 725 201,20 \$	1 146 686 \$	3 013989,20 \$		243	1	158,38 \$
(2018)	57.53 \$ (Movenne générale au Québec)									

Notes explicatives: 1 Inclus les feux de véhicules



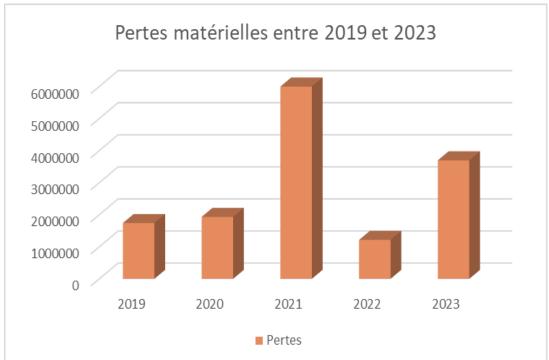


Figure 4-2: Pertes matérielles entre 2019 et 2023

#### 5.3 Incendie par catégorie de bâtiment

On constate que la majorité des incendies avec pertes se sont déclarés dans des bâtiments à risque faible (55%). Les pertes dans ce type de bâtiment ont toutefois été beaucoup plus élevées en 2023 que par le passé. Habituellement les pertes dans les incendies des secteurs agricoles, commerciaux et industriels sont plus élevées. (Tableau 4-5).

Tableau 4-5 : Répartition des incendies de bâtiments selon le niveau de risque

Niveau de risque	Nombre	Pourcentage des incendies	Pertes	Pourcentage des pertes
1-Faible	12	55%	1 457 633\$	41%
2-Moyen	1	5%	258 400\$	7%
3- Élevé	2	9%	375 500\$	11%
3- Élevé (bâtiments agricoles)	6	27%	1 470 300\$	41%
4-Très élevé	1	5%	0\$	0%
Total:	22	100%	3 561 833\$	11%

Note explicative: Les feux de véhicules et les feux extérieurs ne sont pas inclus

### 4.3 Analyse des incendies de bâtiment

Une bonne compréhension des conditions qui sont à l'origine des sinistres permet de mieux cibler les mesures à mettre en place afin de tenter d'éviter que ceux-ci ne se reproduisent. L'analyse des incendies regroupe donc toutes les opérations visant la localisation du lieu d'origine et la recherche des causes et des circonstances des incendies (RCCI). Tous les événements jugés majeurs <u>devraient</u> faire l'objet d'une analyse. Les statistiques présentées dans cette section proviennent des rapports DSI transmis au MSP.

Le Tableau 4-6 démontre que les causes d'incendie sont très variées. Les sources de chaleur ayant initiées ou entretenues l'incendie sont aussi diversifiées et sont présentées au Tableau 4-7. Le Tableau 4-8 démontre les pertes reliées aux incendies selon les sources de chaleur. À partir de ces informations, la MRC fait un bilan des recherches des causes et circonstances d'incendie (RCCI) pour effectuer l'analyse des incidents sur son territoire et ainsi orienter les actions et les activités de prévention et de sensibilisation auprès du public.

Tableau 4-6 : Causes des incendies de bâtiment avec pertes ayant fait l'objet d'un DSI

Course	20	23	20	22
Causes	Nombre	%	Nombre	%
Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique	5	24%	10	48%
Défaut de conception, de construction ou d'installation	1	5%	2	10%
Erreur humaine	4	19%	3	14%
Mauvaise utilisation d'un équipement	0	0%	2	10%
Criminel ou suspect	0	0%	1	5%
Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation	0	0%	0	0%
Utilisation inadéquate du matériau enflammé	0	0%	0	0%
Autres	1	5%	2	10%
Feu d'équipement industriel	0	0%	0	0%
Indéterminée	10	48%	1	5%
Total:	21	100%	21	100%

Note explicative: Les feux de cheminée sans perte, les feux de véhicules et les feux d'installation électrique ne sont pas inclus

Tableau 4-7: Répartition des sources de chaleur associées aux incendies de bâtiments

Course de cheleur		)23	2022			
Source de chaleur	Nombre	%	Nombre	%		
Allumette, briquet	0	0%	0	0%		
Appareil de réfrigération	0	0%	0	0%		
Appareil de chauffage fixe	4	19%	6	29%		
Appareil de cuisson	1	5%	0	0%		
Article de fumeur	0	0%	0	0%		
Bonbonne antirouille	0	0%	0	0%		
Câbles, fils et appareils électriques	2	10%	4	19%		
Cendres chaudes	1	5%	2	10%		
Chalumeau	0	0%	0	0%		
Chandelle	0	0%	1	5%		
Combustion spontanée	0	0%	1	5%		
Échangeur d'air	0	0%	1	5%		
Équipement agricole	0	0%	2	10%		
Indéterminé	9	46%	0	0%		
Lampe halogène	1	5%	2	10%		
Lumière	0	0%	0	0%		
Moteur	2	10%	0	0%		
Suspect/criminel	0	0%	1	5%		
Soudure	0	0%	0	0%		
Thermostat	0	0%	0	0%		
Tisons	1	5%	0	0%		
Véhicule	0	0%	0	0%		
Ventilation	0	0%	1	5%		
Total:	21	100%	21	100%		

*Note explicative :* Les feux de cheminée sans perte ne sont pas inclus

Tableau 4-8: Répartition des causes et des sources de chaleur associées aux incendies

Cause et source de chaleur	Nombre 2023	Pertes 2023	% des pertes	Nombre 2022	Pertes 2022
Allumette, briquet	0	0\$	0%	0	0\$
Appareil de réfrigération	0	0\$	0%	0	0\$
Appareil de chauffage fixe	4	316 600\$	9%	6	152 200\$
Appareil de cuisson	1	35 000\$	1%	0	0\$
Article de fumeur	0	0\$	0%	0	0\$
Bonbonne antirouille	0	0\$	0%	0	0\$
Câbles, fils et appareils électriques	2	900\$	0%	4	172 400\$
Cendres chaudes	1	258 400\$	7%	2	337 000\$
Chalumeau	0	0\$	0%	0	0\$
Chandelle	0	0\$	0%	1	100 000\$
Combustion spontanée	0	0\$	0%	1	1 510\$
Échangeur d'air	0	0\$	0%	1	300\$
Équipement agricole	0	0\$	0%	2	15 500\$
Indéterminé	9	2 626 400\$	74%	0	0\$
Lampe chauffante	0	0\$	0%	2	81 500\$
Lampe halogène	1	313 300\$	9%	0	0\$
Moteur	2	500\$	0%	0	0\$
Suspect/criminel	0	0\$	0%	1	5 000\$
Soudure	0	0\$	0%	0	0\$
Thermostat	0	0\$	0%	0	0\$
Tisons	1	10 733\$	0%	0	0\$
Véhicule	0	0\$	0%	0	0\$
Ventilation	0	0\$	0%	1	20 000\$
Total:	21	3 561 833\$	100%	21	885 410\$

Note explicative: Les feux de cheminée sans perte ne sont pas inclus

Il est de la responsabilité du service, soit le directeur du SSI ou d'un officier qualifié désigné à cette fin, de déterminer le point d'origine, les causes probables ainsi que les circonstances immédiates d'un incident.



#### 4.4 Valeur du matériel sauvegardé lors d'incendies

Il est intéressant de regarder les pertes matérielles en bâtiment par municipalités par rapport aux bâtiments qui ont été sauvegardés. La prévention et l'efficacité des interventions des SSI s'améliorant sans cesse grâce au perfectionnement de la formation et de l'entraînement des pompiers et l'acquisition d'équipements plus performants font en sorte qu'il est possible de protéger les citoyens de façon plus efficiente. Les techniques de travail, les équipements et bien entendu la formation des pompiers aident énormément à faire diminuer les pertes reliées aux incendies d'année en année, sans oublier les multiples activités de prévention. Les débuts d'incendie sans perte et les incendies de bâtiments ont été compilés.

Tableau 4-9 : Perte versus les préservations de matériel en bâtiment

Municipalités	Pertes en bâtiment	Valeur des biens	Sauvegardes	Ratio Sauvegardes - %
BAO	11 000\$	11 000\$	0\$	0%
COA	721 000\$	1 459 200\$	738 200\$	51%
СОМ	36 533\$	40 333\$	3 800\$	9%
DIX	0\$	433 800\$	433 800\$	100%
EAH	N/A	N/A	N/A	N/A
MAR	3 500\$	120 300\$	116 800\$	97%
STH	200 000\$	200 000\$	0\$	0%
STM	N/A	N/A	N/A	N/A
STV	241 300\$	241 300\$	0\$	0%
STE	156 100\$	156 100\$	0\$	0%
STA	375 000\$	713 400\$	338 400\$	47%
WAT	249 000\$	249 000\$	0\$	0%
Total:	1 993 433\$	3 624 433\$	1 631 000\$	45%



#### 4.5 Alarmes incendie

Chaque année, les SSI reçoivent plusieurs appels pour des alarmes incendie en fonction. En 2023, pas moins de 101 appels pour des alarmes incendie en fonction ont été donnés au Service de sécurité incendie du territoire. Cela représente 30% du nombre total des appels, soit une hausse de 30% par rapport à 2022. Le tableau suivant démontre quelles ont été les causes de ces appels. Lorsque non fondés, ces appels engendrent des coûts importants aux municipalités étant donné les effectifs qu'elles monopolisent. Il est donc important de faire de la sensibilisation à l'effet que les systèmes d'alarme doivent être installés et entretenus de façon conforme.

Tableau 4-10: Causes des alarmes

Causes	Nombre	% nombre alarmes incendie	Risques faibles	Risques moyens	Risques élevés	Risques très élevés	Comparatif 2022
Baisse pression / Défectuosité système gicleurs	3	3%	0	0	0	3	6
Défectuosité système d'alarme	34	34%	8	1	7	18	19
Erreur humaine	12	12%	2	0	4	6	6
Fumée de cuisson	16	16%	6	4	3	3	12
Fumée provenant d'un autre appareil	7	7%	3	0	1	3	2
Maintenance système d'alarme	5	5%	0	0	1	4	4
Mauvais entretien système d'alarme	0	0%	0	0	0	0	1
Panne électrique	3	3%	0	0	0	3	1
Travaux, entretien ménager	10	10%	2	0	2	6	3
Volontaire/vandalisme/perte cognitive	2	2%	0	0	0	2	2
Vérification du système d'alarme incendie	2	2%	0	0	0	2	0
Indéterminée	6	6%	3	0	0	3	13
Erreur répartition/compagnie d'alarme	1	1%	0	0	0	1	1
Autres	0	0%	0	0	0	0	1
Total	101	100%	24	5	18	54	71

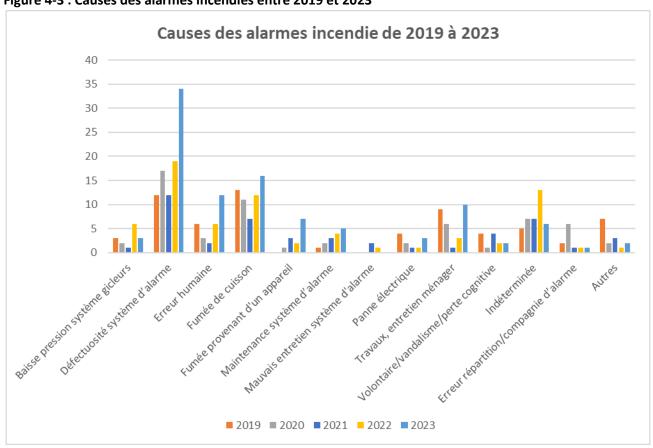


Le tableau et la figure suivants dressent le portrait des causes d'alarmes incendie par municipalité. On constate que les défectuosités des systèmes d'alarme demeurent la cause principale.

Tableau 4-11 : Répartition des alarmes incendie par municipalités

Municipalité													
Causes	вао	COA	COM	DIX	ЕАН	MAR	SТН	STM	STV	STE	STA	WAT	Total
Baisse pression/défectuosité système gicleurs	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3
Défectuosité système d'alarme	0	19	7	1	0	1	0	0	0	1	0	5	34
Erreur humaine	0	7	1	0	0	0	0	1	0	0	0	3	12
Fumée de cuisson	0	9	4	0	0	0	0	0	0	0	1	2	16
Fumée provenant d'un autre appareil	0	5	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Maintenance système d'alarme	1	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	5
Mauvais entretien système d'alarme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Panne électrique	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Travaux, entretien ménager	0	7	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	10
Vérification du système d'alarme incendie	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Volontaire/vandalisme/perte cognitive	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Indéterminée	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	2	6
Erreur répartition/compagnie d'alarme	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	56	16	3	1	3	1	3	0	2	2	13	101

Figure 4-3: Causes des alarmes incendies entre 2019 et 2023



# 5 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicatour	Dáfinition	Máthada da salaul	Pácultato 2022
Indicateur	<b>Définition</b> Rapport entre le nombre de visites	Méthode de calcul	Résultats 2023
Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseur de fumée	effectuées et le nombre de visites à effectuer selon la planification sur le territoire.	Nombre de visites effectuées ÷ Nombre de visites à effectuer sur le territoire × 100%.	1 309 / 1 585 = 82%
Programme d'inspection des risques plus élevés	Rapport entre le nombre de bâtiments inspectés et le nombre de bâtiments à inspecter selon la planification sur le territoire.	Nombre de bâtiments inspectés ÷ Nombre de bâtiments à inspecter selon la planification × 100%.	254/334 = 82%
Plans d'intervention	·	Nombre de plans d'intervention réalisés ÷ Nombre de plans d'intervention à réaliser × 100%.	1 732 / 25 = <b>100</b> %
Formation des pompiers	Rapport entre le nombre de pompiers formés selon les exigences prévues au Règlement et le nombre de pompiers devant être formés selon ces mêmes exigences.	Nombre de pompiers formés selon la réglementation sur la formation : Nombre de pompiers devant être formés au sein du service de sécurité incendie × 100%.	75 / 84 = <b>89%</b>
Formation des officiers	Rapport entre le nombre d'officiers formés selon les exigences prévues au Règlement et le nombre d'officiers devant être formés selon ces mêmes exigences.	réglementation sur la formation ÷	12 / 18 = <b>67%</b>
Essais et vérification annuels des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou la vérification annuelle et le nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle.	Nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou la vérification annuelle ÷ Nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle × 100%.	10 / 10 = <b>100</b> %
Attestation de performance des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi l'attestation de performance et le nombre de véhicules devant subir une attestation de performance.	Nombre de véhicules ayant réussi l'attestation de performance ÷ Nombre de véhicules devant subir une attestation de performance × 100%.	N/A
Attestation de conformité des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi une attestation de conformité et le nombre de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité.	Nombre de véhicules ayant réussi une attestation de conformité ÷ Nombre de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité × 100%.	N/A
Essai annuel des pompes portatives		Nombre de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel ÷ Nombre de pompes portatives devant subir un essai annuel × 100%.	8 / 8 = <b>100</b> %
Force de frappe lors des interventions en incendie	Rapport entre le nombre d'incendies où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte et le nombre d'interventions requérant une force de frappe.	Nombre d'incendies où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte ÷ Nombre d'interventions requérant une force de frappe × 100%.	30 / 30 = 100%
Force de frappe lors des interventions nécessitant les pinces de désincarcération	Rapport entre le nombre d'incidents nécessitant les pinces où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte et le nombre d'interventions requérant une force de frappe.	Nombre d'incidents où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte ÷ Nombre d'interventions requérant une force de frappe × 100%.	13 / 13 = <b>100</b> %
Moyenne, malgré le contexte de pa	ndémie et les contraintes et mesures édi	ctées par la Santé publique	92,2 %

#### **CONCLUSION**

L'année 2023, en aura été une de défis (une autre !), à plusieurs égards, notamment en raison du changement de logiciel en prévention incendie, entrainant de nouvelles façons de faire. La région a également connu certains aléas de Dame Nature (inondations) bien qu'elle fût épargnée des feux de forêt ayant sévit au Québec.

On remarque que les demandes d'analyse de plan dans le cadre d'un projet de rénovation ou de construction d'un bâtiment sont plus fréquentes. Ce processus permet l'analyse de problèmes potentiels de sécurité et la rencontre des exigences réglementaires. Il est primordial qu'avant de délivrer un permis de construction pour des bâtiments à risques plus élevés, le département de prévention puisse faire ses recommandations afin d'empêcher des situations fâcheuses ou évitables qui pourraient être beaucoup plus coûteuses.

L'éducation du public demeure prioritaire pour la MRC et constitue l'un des meilleurs moyens de sensibilisation pour atteindre toutes les tranches de la population et livrer des messages sur l'importance de la prévention incendie. Lorsque nos pompiers procèdent aux évacuations des écoles, des CPE et autres organisations, ils prennent le temps afin de faire un retour sur l'exercice et discuter de ce qui fonctionne et des pistes d'amélioration.

L'équipe de prévention incendie de la MRC est et sera toujours disposée à soutenir les municipalités, les services incendies et les partenaires dans leurs projets en lien avec la sécurité incendie. L'achat d'extincteur basé sur la réalité virtuelle afin de démocratiser et dédramatiser la formation, est un choix audacieux, mais **Oser, c'est s'engager dans l'action.** 

Plus spécifiquement, et en lien avec les constats du présent rapport d'activités 2023, la MRC, les municipalités et les SSI entendent pour **2024** :



Continuer de mettre l'accent sur les visites des risques élevés et très élevés ;



**Maintenir** et **augmenter** la cadence afin d'atteindre ou dépasser le taux de réalisation de 100 % au niveau des visites pour les des risques faibles et moyens ;



**Continuer** de mettre l'accent sur les exercices d'évacuation et les activités de prévention et de sensibilisation et tenter de faire diminuer le taux de fausses alarmes ;



Etc.

En terminant,
quoi de mieux pour
contribuer au
développement et à la
sécurité de votre
communauté que de
joindre votre brigade
incendie ?